LA LIBERTÉ

60¢

Volume 77 n° 33 Saint-Boniface, du 9 au 15 nov. 1990 Tél.: 237-4823 Télécopleur: 231-1998

SFM: la bonne entente



Les discussions sur les ententes avec les gouvernements fédéral et provincial ont marqué l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine de 1990. Page 7.

Environ 300 personnes ont assisté samedi 3 novembre au discours du premier ministre Gary Filmon (pages 6 et 9), aux ateliers sur l'avenir (page 5) et la foi (page 8), ainsi qu'à la réunion d'affaires.

Citation de la semaine

«Ce n'était pas drôle, toutes ces mamans qui braillaient.»

Alphonse Dufault, sur les départs à la gare de Winnipeg des recrues des forces canadiennes, dans les dernière années de la Seconde Guerre mondiale. **Page 21.**



photo: Yves Chartrand

La renommée de Lefty

Laurent Desjardins a été admis au Temple de la renommée des sports à titre de bâtisseur. **Page 17.**

Gestion scolaire: au travail!

Le Groupe de travail sur la gestion scolaire s'est réuni pour la première fois les 5 et 6 novembre. **Page 3.**

Marivaux sur la plaine

L'Alliance française organise une présentation de théâtre français à la salle Pauline-Boutal le 21 novembre. **Page 13.**



photo: Hubert Pantel

Jour de plénitude!

A l'issue de la séance d'ouverture de l'assemblée annuelle le 2 novembre, la Société franco-manitobaine a rendu hommage à Joseph Guay (en haut à droite) pour ses 35 ans de vie publique comme échevin, maire, député et sénateur. Visiblement ému, l'ex-sénateur a déclaré qu'il n'aurait pu faire tout ce qu'il a fait sans l'appui des gens de Saint-Boniface. Il a reçu un buste représentant un voyageur.

Environ 500 personnes ont assisté au Rendez-Vous au spectacle et à la remise des prix Riel à (de gauche à droite) Raymond Lafond, Gilles Lesage, Janine Tougas, Réal Bérard et Guy Boulianne.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)

1984-1985-1986-1987-1988-1989

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et 35$ à l'étranger.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Guy Bradet. Page 12.

• **Gestion scolaire:** le comité au boulot. Page 3.

• **Ici et ailleurs.** Page 3.
• **Agressions sexuelles:** le rapport ne sera pas public. Page 3.
• **Éditorial:** Une ambiance positive, par Yves Chartrand. Page 4.
• **Passé/présent:** par Yves Chartrand. Page 4.
• **Hem!:** par Jean-Pierre Dubé. Page 4.
• **Lettres.** Page 5.
• **Tout sur l'assemblée de la SFM.** Pages 6 à 9.
• **La Rouge:** on nettoie les berges. Page 10.
• **Antoine Gaborieau:** honoré par le Conseil de la langue française. Page 11.
• **Guy Bradet:** à Entreprise Saint-Boniface. Page 12.

CULTUREL

• **Marivaux:** de retour au Manitoba. Page 13.

• **La Pause...** magazines. Page 13.
• **Les Rendez-Vous.** Page 14.

SPORTS

• **Laurent Desjardins:** un mordu du sport. Page 17.
• **En bref.** Page 17.
• **Hanover-Taché:** Landmark quitte. Page 18.
• **Volley-ball scolaire:** éliminatoires. Page 18.

SOCIÉTÉ

• **Jour du Souvenir:** les mariés de l'an 40. Page 21.

• **Feu Vert.** Page 21.
• **Gens d'ici.** Page 21.
• **Emplois et avis.** Pages 16, 18, 19 et 20.
• **Nécrologie.** Pages 19 et 20.
• **Télé-horaire.** Pages 22 et 23.
• **Bicolo.** Pages 24 et 25.
• **Claude Blanchette, ptre.** Page 26.
• **Petites annonces.** Page 26.
• **Quiz.** Page 27.
• **Recette.** Page 27.
• **À votre service.** Page 28.



Laurent Desjardins. Page 17.

Le MANITOBA de A à Z

• **Lorette.** Page 10.
• **Province.** Page 14.
• **Saint-Boniface.** Pages 10 et 15.
• **Saint-Vital.** Page 10.
• **Taché.** Page 18.

ACTUEL

Ici et ailleurs

Aucun franco hors Québec

Ottawa - Sur les douze membres du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada mis sur pied par le premier ministre Brian Mulroney, trois sont francophones mais aucun ne vient de l'extérieur du Québec.

Selon le président de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), Guy Matte, la réalité des francophones hors Québec doit faire partie des enjeux qui seront débattus par le groupe présidé par Keith Spicer, le premier commissaire aux langues officielles et l'actuel président du CRTC.

Le Groupe de consultation, qui se veut apolitique et à l'écoute, devra déposer ses conclusions au plus tard le 30 juin 1991. Sa création survient au moment où la Commission Bélanger-Campeau débute ses travaux au Québec. L'Alberta et le Nouveau-Brunswick ont également mis sur pied des commissions. (APF)

L'APEC attaque

Toronto - L'APEC, le groupe de soi-disant défense de l'anglais au Canada, a effectué une sortie contre L'Express, l'hebdomadaire francophone de la Ville-Reine. L'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada déplore l'importance de la publicité gouvernementale dans ce journal tout en critiquant son contenu. Il ajoute cependant qu'en fait, tous les journaux francophones hors Québec vivent des «largesses» gouvernementales.

4 fois moins vite?

Ottawa - L'Association de la presse francophone dénonce la politique de deux poids, deux mesures dans la publicité sur la TPS. Tout en faisant remarquer que la version anglaise occupe quatre fois plus d'espace que la française, l'APF se demande si l'APEC ne devrait pas s'en plaindre: cela laisserait supposer que les anglophones comprennent peut-être quatre fois moins vite!

Grève au seul quotidien

Nouveau-Brunswick - Les francophones ont retrouvé leur seul quotidien, L'Acadie Nouvelle, le 28 octobre après une courte grève déclenchée le 21. Les Acadiens du Nord-Est étaient également privés de leur hebdomadaire régional.

La compagnie avait brandi la menace d'une fermeture si le conflit ne se règlait pas rapidement. On craignait le pire puisque l'employeur digèrait mal la présence d'un syndicat de la CSN, qu'on accuse d'être responsable de la fermeture de l'Évangéline de Moncton au début des années 80. (APF)

Gestion scolaire au Manitoba

Le Groupe de travail est au boulot

Le gouvernement du Manitoba a annoncé le 6 novembre le nom des membres du Groupe de travail sur la gestion scolaire présidé par Edgar Gallant. Le mandat du groupe: étudier les questions relatives à la gestion des écoles franco-manitobaines et conseiller le gouvernement sur un modèle de gestion scolaire pour les Manitobains.

Edgar Gallant rencontrait pour la première fois les membres du Groupe de travail les 5 et 6 novembre. «Nous avons parlé de l'organisation du comité et échanger nos vues concernant le mandat du gouvernement et le modèle de gestion scolaire pour les Franco-Manitobains.»

Le groupe doit remettre son rapport au gouvernement au plus tard en mai. Il y a du pain sur la planche: «Nous devons considérer une série de facteurs, mentionne Edgar Gallant, la démographie, l'accès aux écoles, l'éligibilité, les arrangements financiers... Et nous devons d'abord avoir une bonne idée du système actuel.»



photo: Sylviane Lanthier

Edgar Gallant: la prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu en janvier.

Les premières rencontres du comité ont laissé le président optimiste: «Les gens ont le même esprit de coopération et sont déterminés à aller jusqu'au bout du processus, dit-il. Ils ont exprimé franchement leur point de vue.»

Edgar Gallant a présidé un comité semblable en Saskatchewan et un autre en Colombie-Britannique, dont le rapport est dû pour janvier. «Il n'y a pas beaucoup de modèles de gestion scolaire existant, dit-il, mais chaque province est un cas particulier. Il faut au Manitoba une solution "made in Manitoba". Il s'agit donc de savoir comment on peut adapter un modèle à la situation d'une province.»

Le nombre d'écoles françaises (il y en a 29), la variété et l'étendue de ces écoles font partie des particularités du Manitoba, avec l'existence du Bureau d'éducation française: «Aucune autre province n'a une structure comparable. La Manitoba est une province avancée», commente Edgar Gallant.

En Saskatchewan, le rapport du Groupe de travail avait fait l'unanimité des membres et c'était là une des grandes forces du rapport. Le modèle proposé était simple: chaque école française était chapeautée par un conseil scolaire et ces conseils étaient appuyés par une structure provinciale. Les divisions scolaires anglophones percevaient les taxes et remettaient leur part aux écoles françaises.

Pour le Manitoba, Edgar Gallant entrevoit un modèle «plus flexible et souple, et qui sera peut-être mis en oeuvre étape par étape.» Le travail du Groupe de travail doit être terminé en mai 1991 et Gary Filmon s'est déjà engagé à mettre en oeuvre un modèle de gestion scolaire francophone pour l'automne 1992.

Sylviane LANTHIER

Les régions aussi présentes

Présidé par Edgar Gallant, le Groupe de travail est composé de membres de la fonction publique et de représentants des communautés concernées.

Du côté gouvernemental, il s'agit de Del Lyngseth (secrétaire du groupe), Guy Roy (sous-ministre adjoint, BEF et Formation professionnelle), et Alex Krawec (Directeur administratif, Direction de la planification et de la recherche).

Du côté communautaire, les membres sont Eric Jonasson (Manitoba Association of School Trustees), Gerald McConaghy (Association manitobaine des directeurs généraux), Judy Bradley (Manitoba Teacher's Society), Paul Ruest (Fédération provinciale des comités de parents), René Desharnais (Commissaires d'écoles franco-manitobains), Jean-Joseph Ismé (Éducateurs et Éducatrices francophones), Raymond Lafond (Société franco-manitobaine), et André Chaput (Manitoba Association of School Business Officials).

À remarquer: les quatre grandes régions de la francophonie, Saint-Boniface, la Seine, la Montagne et la Rouge, sont représentées au sein du Groupe de travail.

S. L.

Allégations d'agression sexuelle chez les prêtres

Le rapport ne sera pas rendu public

Où en est rendu l'archidiocèse dans le cas des deux prêtres sur qui pèsent des allégations d'agression sexuelle? Les résultats de l'enquête interne ne seront pas rendus publics, et Mgr Hacault se rendra dans les communautés concernées le moment venu, indique l'agent de presse Claude Blanchette lors d'une entrevue téléphonique.

Claude Blanchette ne veut rien révéler des démarches effectuées par l'enquêteur nommé par l'archidiocèse pour vérifier les allégations portées contre René Touchette et Jean-Louis Caron, tous deux relevés de leurs fonctions en septembre dernier, dans les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Somerset. Il ne veut pas non plus dire quand cette enquête sera terminée. «Le plus tôt possible», répond-il.

De plus, «l'archidiocèse ne déposera pas de plainte judiciaire», indique l'agent de presse. Mgr Hacault visitera les communautés de Saint-Jean-Baptiste et de Somerset pour parler aux paroissiens, mais le rapport de l'enquêteur, lui, «ne sera pas rendu public. Il s'agit d'une enquête interne.» Qu'annoncera l'archevêque aux paroissiens? «Il leur dira si le prêtre est réintégré dans ses fonctions ou non, et des choses de ce genre.»

Depuis la fin de septembre, aucune plainte ne s'est ajoutée aux quatre plaintes précédemment recueillies par le comité nommé à cet effet. «L'archidiocèse a référé les présumées victimes à des psychothérapeutes et c'est à ces personnes d'entrer en contact avec ces thérapeutes», précise Claude Blanchette. Le coût de la thérapie n'est pas nécessairement défrayé par l'Église. Le même service est offert aux prêtres, eux aussi libres de s'en prévaloir ou non.

Lundi le 5 novembre, une délégation des évêques du Manitoba rencontrait une délégation de l'assemblée des chefs du Manitoba concernant les cas d'Indiens victimes d'abus dans les écoles résidentielles.

«Nous avons convenu de former un comité de travail qui chercherait quelles seraient les meilleures procédures pour permettres aux gens de raconter leur histoire et pour leur permettre d'entamer une guérison. Il y aura un rapport public pour que cette tache de notre histoire ne se reproduise plus.»

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Une ambiance positive

Sans histoire. Plusieurs Franco-Manitobains avaient un peu cette réaction en parlant de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

Il est vrai qu'à part la venue de Gary Filmon pour une deuxième année consécutive, les discussions n'ont pas été très vigoureuses. A peine quelques questions lors des plénières.

Nous sommes tellement habitués à la controverse que nous en cherchons parfois. Et quand on n'en trouve pas, on se dit qu'il ne s'est rien passé! L'approbation sans trop de débat est encore assimilé à de la résignation.

Il est sain que la Société franco-manitobaine soit surveillée de près. Après tout, elle administre un budget important qui doit servir au maximum à l'avancement de ses membres et non pas à l'édification d'une bureaucratie inefficace.

C'est de ce côté qu'on doit souligner la plus grande jonction entre les paroles et l'action. Les choses avancent, peut-être pas aussi vites qu'on le voudrait.

Le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, trouve que Gary Filmon parle beaucoup, mais ne fait pas grand chose. A cela, il faut répondre qu'il est mieux de parler positivement et de bien faire les choses que de déclencher une autre tourmente comme on a connue au début des années 80.

La partisanerie ne devrait jamais avoir sa place lorsqu'on discute de l'avenir de la francophonie manitobaine.

L'argent reste le nerf de la guerre et à ce chapitre, force est d'admettre que les millions s'en viennent! Vaut mieux une entente Canada-Manitoba signée que l'incertitude. Vaut mieux une assemblée qui appuie pour la deuxième fois en l'espace de six mois la SFM dans le dossier de l'entente Canada-communauté que le contraire.

Il y aura toujours des mécontents, des insatisfaits. Le Manitoba français en a malheureusement une bonne part. Mais quand ça va bien, il faut le dire.

Certains se plaignent que l'assemblée de la SFM n'a pas réglé de grands problèmes de fond comme l'avenir de la francophonie ou l'impact des paroisses bilingues. Mais commencer à parler du problème est déjà une partie de la solution.

Le plus grand constat de cette année, c'est que la plupart des 500 personnes qui ont assisté au spectacle et à la remise des prix Riel sont repartis chez eux avec un goût positif dans la bouche.

Tous ne sont pas devenus des militants acharnés. Mais charité bien ordonnée commence par soi-même. Il semble d'abord y avoir la volonté d'aborder les problèmes en cette période où on parle beaucoup d'assimilation et d'avenir incertain.

Il y a ceux qui pensent que tous les problèmes peuvent se régler en un claquement des doigts. Il y a les autres, comme le président Raymond Bisson, qui parlent de dynamisme et de résistance.

On remarque que la résistance se transforme de plus en plus en dynamisme. Il reste aussi la vigilance, même quand ça va bien. Il ne faut jamais l'oublier.

Un pot au fédéral

Malgré l'annonce de la signature de l'entente Canada-Manitoba sur les langues officielles, le pot de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine revient au fédéral.

Ottawa a envoyé comme représentante officielle Kim Campbell, première femme à occuper le poste de ministre de la Justice. La députée de la Colombie-Britannique a le mérite, dit-on, d'appuyer la dualité linguistique. Ça va jusque là.

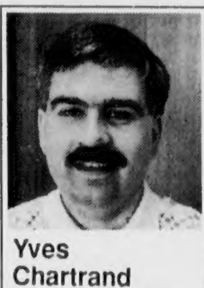
Elle est toutefois venue lire un discours ennuyeux sur la nouvelle Loi sur les langues officielles, adoptée en 1988.

Le fédéral se vante continuellement d'une loi pratiquement inefficace depuis plus de deux ans. Car Kim Campbell est devenue la xième ministre à répéter que les règlements d'application de cette loi seraient déposés dans les plus brefs délais.

Visiblement inconfortable avec le discours qu'on lui avait préparé, la ministre a eu le malheur de souligner sa difficulté à lire le texte reproduit... par fax!

Un bel exemple de broche-à-foin politique. Faut-il encore s'en surprendre après le cafouillage du lac Meech et celui du Sénat sur la TPS!

Yves CHARTRAND


Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Rolande Soucie et les pare-chocs de la francophonie!

Comment l'Ontario français vit-il l'après-Meech?

Rolande Soucie: Avec difficulté, avec grande difficulté même! Nous avons de la misère à nous resaisir et à commencer à réfléchir sérieusement. L'ACFO a de la difficulté à préparer un mémoire pour la Commission sur l'avenir du Québec.

Pourquoi au juste?

R.S.: Pas mal tout le monde dans son coeur, en Ontario en tout cas, reconnaît une chose, c'est que ce ne sera plus jamais pareil. La mort de Meech risque de faire éclater la francophonie plus qu'elle ne l'est déjà, le pays tel qu'il est défini actuellement. Il y a une crainte, une appréhension, un refus même. Il y en a qui disent qu'ils savent que ça s'en vient, mais il ne veulent pas en parler, pàs l'entrevoir.

Il va se passer des choses et le Québec va sûrement être l'instigateur de ces choses. Le Canada va être appelé à réagir. Comme francophone vivant à l'extérieur du Québec, on risque d'y perdre. Mon objectif, c'est qu'on y réfléchisse sérieusement pour perdre le moins possible et essayer qu'on se regroupe de nouveau.

Comment l'Ontario français se positionne-t-il par rapport à son nouveau gouvernement ?

R.S.: C'est fort intéressant. Les Franco-Ontariens ont assez


photo: Yves Chartrand

La présidente sortante de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Rolande Soucie, a assisté à l'assemblée annuelle de la SFM: «On vit une même réalité culturelle que le Québec. Les frontières provinciales ne nous servent pas toujours bien.»

peu de liens avec les néo-démocrates. Traditionnellement, c'était avec les libéraux et au cours des cinq dernières années, il y a eu un semblant de lune de miel.

Au cours des trois dernières années, il n'y a presque rien eu pour les francophones. Les néo-démocrates sont le seul parti à avoir pris des engagements francophones très fermes pendant la campagne électorale, notamment aux niveaux post-secondaire et des garderies. Les Franco-Ontariens vont peut-être se découvrir un petit penchant pour le parti de Bob Rae!

Peut-on comparer la situation respective des francophones en Ontario et au Manitoba?

R.S.: Non, à cause du poids absolu, un demi-million comparativement à 50 000. Il y a d'autres différences importantes. Je suis envieuse de la Société franco-manitobaine qui a réussi à aller chercher deux années de suite le premier ministre provincial. C'est quelque chose qu'on n'a pas réussi depuis cinq ans en Ontario!

Par la force des nombres, on est peut-être plus avancé dans certains secteurs comme la santé et les services sociaux. Mais c'est récent, environ cinq ans. Par contre, le Manitoba a depuis très longtemps une institution comme le Collège universitaire à Saint-Boniface, quelque chose qui nous manque en Ontario.

Que peut-on envisager pour les francophones hors Québec par rapport au Québec?

R.S.: C'est possible qu'il y ait des liens et je le souhaite dans un contexte nord-américain. Robert Bourassa a reconnu cette responsabilité dans son discours au lendemain de l'échec de Meech.

suite à la page 5


Hem! Hem!
Jean-Pierre Dubé

Tout droit au vestiaire!

Cal: Cette brute de Brown pose des questions pointues à mes bloqueurs.

Le juge: Vous parlez de Les Browne, le joueur défensif?

Cal: Non, de Robin Brown, l'offensive féminine de la CBC dans le vestiaire des hommes. Mes héros nationaux n'ont pas la finesse au micro qu'ils ont sur la ligne de zéro.

Le juge: Vous voulez dire...

Cal: Ils ne sont pas tellement habillés, juste juge. Ils enlèvent même les espadrilles et le support athlétique pour la douche. La présence d'une femme, imaginez-vous le, leur donne la chair de poule.

Robin: C'est très important, monsieur le magistral, de ne pas leur donner le temps après la partie de se refaire une composition. La télé, c'est la spontanéité, vous savez...

Cal: C'est que ça peut démoraliser les supporteurs locaux de voir des grands hommes dans les bras les uns des autres en train de savourer une victoire ou de pleurer une défaite.

Le juge: Et puis après.

Cal: Et puis après, c'est la douche, un moment d'intimité, mon seigneur.

Robin: Des petits membres ratatinés, j'en ai vu d'autres, si vous me pardonnez une expression aussi colorée.

Cal: Exactement mon point, votre honorifique doctoral. Mes hommes sont très sensibles à ce genre de commentaire. L'enjeu ici est l'image de l'équipe. Le ridicule ne tue pas, mais il déprime mes mastocs. Ça leur abaisse le caquet. Vous ne pouvez pas savoir comment c'est dur de motiver des primates pleurnichards.

Robin: Il fallait le dire.

Cal: Ils sont tannés de se faire dire qu'ils ont une belle personnalité. Il n'y a pas que des muscles derrière ces uniformes. Il y a aussi du cardio-vasculaire bien tendre. Mes mastodontes sont gênés par la présence d'une frêle femelle dans le sanctuaire. Ça les déconcentre aussi. Ça leur rappelle la famille abandonnée aux USA pour la saison ou la carrière.

Robin: Je comprends. Tout ce que je veux, c'est de pouvoir me mettre debout dans le vestiaire, me sentir bien dans ma peau, faire mon travail comme un homme, et traiter les joueurs comme s'ils étaient des femmes ou des êtres humains. Peut-être même des égaux.

Cal: (pris d'un fou de rire) Je vous demande la grâce, juste ciel. Pendant un instant, j'ai pensé à un monde du sport sans discrimination. Et je voyais ma grosse voisine, qui pèse bien 350 livres avant le petit déjeuner, sur la ligne d'attaque. Ce serait édifiant!

Le juge: Avez-vous fini vos fourberies d'escarpins? Je vous condamne, monsieur Murphy, à accorder à tous et toutes les journalistes, sans égards à leur sexe, un accès égal au vestiaire des Bombers.

Robin: Victoire! Je serai admise au temple de la renommée pour ça.

Le juge: Et vous, madame Brown, je vous prie de considérer les joueurs de football comme des personnes et de faire votre travail sans égards à leur sexe.

Cal: On prendra la douche avant le match!

passé / PRÉSENT

L'avenir de la francophonie

Rolande Soucie a participé comme conférencière à cet atelier en compagnie de Raymond Hébert, politicologue au Collège universitaire de Saint-Boniface, et de Jacqueline Fortier, présidente du Conseil jeunesse provincial.

«La SFM doit définir ses intérêts qui ne sont pas nécessairement ceux du Québec, du fédéral, ou même du Manitoba.» — **Raymond Hébert**

«Ce n'est pas l'assimilation qui surprend, mais la survivance. Le francophone a été conditionné à voir le français comme une langue secondaire.» — **Jacqueline Fortier**

«Vos écoles doivent être françaises.» — **Rolande Soucie**

suite de la page 4

Les souverainistes feraient-ils la même chose?

R.S.: J'ai rencontré les dirigeants du Parti québécois en mai dernier lors d'une tournée de l'ACFO au Québec et ils se disent qu'ils ne répéteront pas l'erreur des années 70, celle des "dead ducks". Ils ont reconnu que si nous disparaissons, eux sont bien plus près de disparaître. On est un peu comme les pare-chocs du maintien de la francophonie!

Comment faire comprendre cela aux Québécois?

R.S.: Il faut beaucoup aller le dire. On a été peu le dire aux Québécois et ils sont peu venus chez nous pour l'entendre. Il faut augmenter les échanges entre les organismes et les populations. Ils ont appris à nous écouter et on ne peut pas se couper du foyer principal, le Québec.

Des éclaircissements sur la Maison Bernier

Monsieur Jean-Pierre Dubé,

Votre éditorial de 26 octobre dernier au sujet de la Maison Bernier et de son «sauvetage» soulève des points intéressants qui méritent quelques éclaircissements.

Nous sommes d'accord avec vous pour dire qu'il n'est pas facile de sauver une maison. Les parties en cause dans le dossier de la Maison Bernier en savent quelque chose, d'un côté comme de l'autre de la question. La SHSB n'avait qu'un souci en tête: la préservation du patrimoine bâti, ce qui est une composante importante de son mandat. Si la SHSB n'avait pas agi, elle aurait été jugée coupable d'inaction. Elle a agi, et grâce à la solidarité avec les fonctionnaires municipaux, provinciaux, avec la famille Bernier, avec l'Association des résidents, le Manitoba Historical Society et toutes les personnes qui ont signé la pétition publique, la Maison Bernier a pu être sauvée du pic des démolisseurs. Dans ce cas-ci, le travail de «sauveur» a été fait par beaucoup de monde. Quand tant de groupes ou de particuliers sont d'accord pour atteindre un même objectif, il devient difficile d'avoir «un autre agenda que celui déclaré». Le simple bon sens indique que de tels comportements inavoués compliqueraient beaucoup les négociations.

La demande de désignation historique a été déposée auprès du ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, Bonnie Mitchelson, à l'automne 1989. Lors des réunions tenues avec les fonctionnaires provinciaux, réunions auxquelles participaient les deux propriétaires de la Maison Bernier, il avait été clairement établi que la désignation historique ne serait accordée qu'à une condition: que toutes les parties en question dans ce dossier soient d'accord sur l'avenir de cette maison. Il ne faut donc pas se surprendre du geste du ministre qui a attendu la conclusion de la vente pour donner une désignation.

La SHSB, tout comme tous les autres intervenants en faveur de la préservation de la Maison Bernier, a été favorablement surprise de la conclusion de cette affaire. Mais tous savaient que rien n'était acquis d'avance et que tout propriétaire de cette maison, quel qu'il soit, pouvait bénéficier de la subvention de 75 000$ qui allait de pair avec la désignation, à condition bien sûr que la maison ne soit pas démolie et soit restaurée. Le ministre, la SHSB et l'Association des résidants n'ont donc pas eu «à faire quelques détours dans leur croisade en faveur du patrimoine». Tout le monde a suivi le chemin tracé dès le départ: sauver la Maison Bernier, tout en essayant de ne causer aucun préjudice aux parties en cause.

Tout comme vous, nous déplorons que les deux anciens propriétaires de la Maison Bernier pensent que «leur crédibilité ait été piétinée et aient encouru des pertes financières». Tel n'était pas le but de ces négociations et nous l'avons clairement indiqué à plusieurs reprises. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les négociations ont continué, tant bien que mal et plutôt mal que bien quelquefois.

Il y a une leçon à tirer de ces deux ans de négociations difficiles. C'est une leçon qui a fait l'objet de nombreuses discussions avec les fonctionnaires municipaux et provinciaux: il y a un besoin urgent de planification au niveau de la préservation du patrimoine bâti. Il y aura un suivi sur ce point. Le dossier de la Maison Bernier a mis en relief cette lacune. En la comblant, il sera peut-être possible, à l'avenir, d'éviter ce type de querelles publiques qui ne profitent à personne.

Bien à vous,

Jacqueline Blay
Présidente de la Société historique de Saint-Boniface
Le 30 octobre 1990

Gagnants des prix de présence lors de Expo 90 de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

Commanditaire	Prix de présence	Gagnant
Basket Instead	Arrangement floral	René Fontaine
Basket Instead	Arrangement floral	Claude Jolicoeur
Basket Instead	Arrangement floral	Gilles Ferland
Fédération des Caisses	Livre: Table de cuisine	Aurèle Dupuis
Office National du Film	Calendrier	Simone Parent
Produits Shakley	Vitamines multi-citrus	Claude Lavallée
Produits Shakley	Vitamines multi-agrume	Étienne Aubry
Banque fédérale de développement	Balles de golf	Louise Marion
Banque fédérale de développement	Balles de golf	Jacques Marion
Banque fédérale de développement	Stylo à bille	René Piché
Banque fédérale de développement	Porte-document	Yvette Thibert
ABC Fire and Safety	Trousse de secourisme	Robert Lalancette
Société franco-manitobaine	2 billets au Gala de la SFM	Alice Arnal
À la page	Bon de 15$	Johanne Blampy
La boutique du livre	Bon de 15$	Léonie Beaudry
Emploi et Immigration	4 tasses	Daniel Boucher
Les Exterminateurs Swat	Mister Air Guard	Maurice McCarthy
Marrin Brothers	Brusher sweaper	Michelle Sala-Pastora
La lanterne rouge	Bon de 10$	Louyse Morin
La lanterne rouge	Bon de 10$	Rose Normandeau
Century 21 Goldeye Realty	Toutou	Agathe Vaillancourt
Sportex	Chandail de Golf	Claude Lavallée
Festival du Voyageur	Coton Ouaté	Aurèle Campeau
Festival du Voyageur	Coton Ouaté	Gisèle Foidart
Banque nationale	Pêne dormante	Lorette Beaudry-Ferland
Voyageur Door & Window	Miroir de 24 x 48	Claude Rémillard
Accès au sommet	Cassettes de motivation	Lise Hamelin
Résidence Catherine-Aurélie	2 repas	Roland LeGal
Éditions du Blé	Livre de poésie	Johanne Gilbert
La Liberté	Abonnement de 1 an	Suzanne Paulin
Air Canada	Voyage à Montréal	Rick Parkinson

Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface

Nous vous invitons à vous joindre à nous lors de notre prochain dîner-rencontre

le 13 novembre 1990
à 12h
à l'Hôtel Norwood.

Intransigeance fanatique ou simple irréflexion?

M. le rédacteur,

Depuis toujours La Liberté ne patauge pas dans les scandales de la société.

Alors, d'une personne, faut-il croire que c'est l'intransigeance fanatique d'une rare ineptie ou, pas si pire, une simple irréflexion qui est la raison pour la reproduction de photos de nos deux (2) prêtres?

Estampons plutôt le visage du Christ dans notre coeur.

«Je cherche, je cherche, le visage du Seigneur tout au fond de mon coeur.» (chanson/ cantique populaire)

Victorine Cousin
Somerset (Manitoba)
Le 29 octobre 1990

La première victime est la vérité

Monsieur le rédacteur en chef,

Comme les Grecs nous l'ont enseigné, la première victime de la guerre est la vérité. Dans sa guerre non déclarée contre les autochtones, le premier ministre omet une partie de cette vérité.

La Proclamation royale de 1763 confirmait clairement que les Indiens ont des droits de propriété légaux sur le territoire où nous nous sommes installés récemment. Selon cette Proclamation, «l'extinction» de ces droits ne peut avoir lieu que par un traité avec la Couronne, et seulement 15% du Québec a été cédé par traité.

Pourquoi le premier ministre du Canada a-t-il mis l'Armée canadienne à la disposition du premier ministre de la province afin d'envahir un territoire qui, légalement, appartient clairement aux Mohawks?

Si nous voulons que les Indiens obéissent à nos lois, M. Mulroney ne devrait-il pas en faire autant? La Proclamation royale d'il y a 200 ans serait un bon point de départ; l'étape suivante pourrait être la Grande Loi de la Paix des Mohawks, qui date de 1000 ans.

Sincères salutations.

Norman Taylor
Toronto (Ontario)
Le 28 septembre 1990

T'es en parenté avec qui, toi?



Je m'appelle Miguel Julien Joseph **Chartier.** Je suis né le 11 janvier 1990. Mes parents sont Michel et Gisèle (Vielfaure) Chartier. J'ai une grande soeur, Maryse.

Mes grands-parents sont Léopold et Florence (Sorin) Chartier de Sainte-Agathe et Ovide et Thérèse (Goulet) Vielfaure de Lorette.

Mon parrain et ma marraine sont Jules et Suzanne (Gratton) Chartier de Saint-Boniface.

Pour le premier ministre Gary Filmon

Deux priorités: la santé et le préscolaire

Les premiers projets financés conjointement par les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre de la nouvelle entente Canada-Manitoba annoncée le 3 novembre devraient être identifiés d'ici la fin de l'année 1990.

La signature de cette entente a été révélée par le premier ministre manitobain, Gary Filmon, au cours de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) qui s'est déroulée les 2 et 3 novembre.

Le premier ministre en a profité pour réitérer son engagement exprimé en novembre 1989 de développer les services en français dans les domaines qui relèvent de la province. Il s'agit notamment du secteur de la santé et des sociétés de la Couronne, telles que la Société de téléphone du Manitoba et la Société des alcools.

Gary Filmon a également annoncé trois nouvelles initiatives en faveur de l'extension des services en français:

• **Dans le domaine préscolaire:** création, d'ici quelques semaines, d'un groupe de travail où seront représentés le bureau du premier ministre, le ministère des Services à la famille, le ministère de l'Éducation, la SFM et la Fédération provinciale des comité de parents (FPCP).



photo: Laurent Gimenez

Gary Filmon semble apprécier la compagnie de l'ancien juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba, Alfred Monnin. Au premier plan: Roger Turenne, du secrétariat des Services en français.

La FPCP avait demandé en juin dernier au gouvernement de mettre en place un semblable groupe de travail. Son mandat sera de présenter des recommandations au gouvernement en vue de l'élaboration d'une politique sur le préscolaire francophone.

• **Dans le domaine judiciaire et administratif:** la traduction et la réadoption de toutes les lois et de tous les règlements visés par l'ordonnance de la Cour suprême de juin 1985 seront totalement achevées d'ici la fin de l'année 1990.

Par ailleurs, un nouveau poste sera créé au sein du Secrétariat des services en langue française du gouvernement, actuellement dirigé par Roger Turenne.

• **Dans le domaine de la santé:** création prochaine d'un comité consultatif sur les services en français dans le secteur de la santé. Le gouvernement demandera à la SFM de suggérer des noms de personnes qui pourraient siéger à ce comité.

Le mandat du comité sera de conseiller le gouvernement sur la réalisation des 27 recommandations formulées par Maurice Gauthier dans son rapport sur les services en français dans la santé, également rendu public le 3 novembre (voir article sur ce rapport).

Le premier ministre Filmon a ajouté que «le gouvernement est d'accord avec les principes inhérents aux recommandations et que des décisions précises concernant la mise en oeuvre de chaque recommandation seront prises en temps voulu».

Il ne fait guère de doute que le gouvernement manitobain utilisera le nouveau mécanisme de l'entente Canada-Manitoba pour obtenir du fédéral une partie de l'argent nécessaire à la mise en oeuvre des recommandations Gauthier, dont le coût est évaluée à 300 000$ par an.

Cependant, selon le responsable du Secrétariat des Services en langue française, Roger Turenne, le rapport Gauthier ne figurera pas, faute de temps, parmi les projets soumis pour l'année financière 1990-91.

Les négociateurs fédéraux et provinciaux ne disposent en effet que d'un ou deux mois pour se mettre d'accord sur les projets retenus pour la première année qui s'achève le 31 mars 1991.

Il s'agira probablement de projets relativement modestes et déjà prévus dans le budget manitobain, telles la dernière tranche de réadoption des lois et la poursuite du programme de bilinguisation d'Hydro Manitoba. On parle aussi de sommes destinées à l'achat de livres pour les nouvelles bibliothèques de Sainte-Anne et Saint-Claude.

«Nous sommes dans une année de transition, explique Roger Turenne. La planification pour 1990-91 est déjà pratiquement faite, et celle de 1991-92 va commencer immédiatement. On espère qu'il n'y aura que quelques mois de différence entre les deux».

Laurent GIMENEZ

Santé: le gouvernement manitobain va demander l'appui du fédéral

20 établissements de santé devraient être en mesure d'offrir des services en français à des niveaux différents d'ici quatre ans, estime Maurice Gauthier dans son rapport commandé par le gouvernement manitobain au début de l'année et rendu public le 3 novembre (1).

Le rapport contient 29 recommandations, parmi lesquelles: création de deux nouveaux postes de coordonnateurs des services en langue française (en plus de celui de l'hôpital de Saint-Boniface), création d'un service centralisé de traduction qui desservirait tous les établissements, construction de maisons de soins personnels francophones, et adoption de mesures appropriées d'éducation et de formation professionnelle.

Le gouvernement manitobain s'est déjà engagé à mettre en oeuvre la recommandation concernant la création d'un comité consultatif chargé de le conseiller en matière de services en français dans le secteur de la santé.

Le premier ministre Gary Filmon a également fait savoir que des pourparlers seraient entamés avec le gouvernement fédéral pour solliciter un appui financier, au titre du programme de Promotion des langues officielles annoncé le 3 novembre, durant l'assemblée annuelle de la SFM.

L.G.

(1) Hôpital général Saint-Boniface; Centre hospitalier Taché; Foyer Valade; Centre St-Amant; St. Adolphe Nursing Homes Ltd.; Hôpital de Sainte-Anne; Villa Youville Inc.; Centre médico-social De Salaberry; Repos Jolys; Morris General Hospital; Notre Dame Medical Nursing Unit; Foyer Notre Dame Inc.; Hôpital de Saint-Claude; Manoir de Saint-Claude; Pine Falls General Hospital; Sunnywood Manor Personal Care Home; Hôpital général de Sainte-Rose-du-lac; Dr. Gendreau Memorial Personal Care Home; Hôpital mémorial Lorne; Birtle Hospital.

Des gens de bons conseils

Neuf postes étaient ouverts lors des élections au conseil d'administration de la SFM. Les candidats ont tous été élus par acclamation. Il s'agit du président Raymond Bisson, des vice-présidents Paul Sherwood (promotion des services en français), Georges Druwé (facilitation et concertation), Richard Chartier (revendications politiques), et des conseillers Léandre Buissé, Paulette Desauiniers-Bernard, Gérald Labossière, Robert Nantel et Claude Vigier. Les autres membres du C.A. sont: Patricia Courcelles, Louis Lemoing, Omer Fontaine et Alma Desauteis.

L'entente Canada-Manitoba annonce-t-elle l'entente Canada-communauté?

Selon le secrétaire d'État, «le temps est propice»

Le Manitoba est la septième province (ou territoire) à signer une entente pour la Promotion des langues officielles avec le fédéral. Le gouvernement manitobain compte utiliser cette manne pour financer la politique des services en français qu'il s'est engagé à mettre en oeuvre.

L'entente, rétroactive au 1er avril 1990, couvre une période de cinq ans se terminant le 31 mars 1995, et est renouvelable pour cinq autres années.

Chaque année, les gouvernements fédéral et provincial identifieront des projets destinés à promouvoir le français au Manitoba dans les secteurs les plus variés: santé, services sociaux, culture, vie quotidienne, etc. Le financement sera partagé à parts égales entre les deux gouvernements.

Bien que le comité de gestion de l'entente Canada-Manitoba soit composé exclusivement de fonctionnaires fédéraux et provinciaux, le président de la SFM, Raymond Bisson, est confiant que la communauté franco-manitobaine sera régulièrement consultée pour le choix des projets.

«Nous avons déjà eu une rencontre mercredi (31 octobre) avec six sous-ministres pour discuter de la priorisation des projets, explique-t-il. Je pense que c'est très encourageant et que la province avance avec beaucoup de bonne volonté.»

«Comme j'ai dit dans mon discours à l'assemblée de la SFM, il est maintenant temps pour le gouvernement de passer au concret. Et on a pris soin de traduire le discours en anglais pour le premier ministre.»

Contacté par téléphone, le secrétaire d'État Gerry Weiner a confirmé que l'entente prévoyait une consultation régulière de la communauté franco-manitobaine. «Les consultations avec la communauté sont garanties, car c'est la communauté qui va décider des besoins», a-t-il expliqué.

Gerry Weiner a indiqué que le montant des sommes pouvant être allouées dans le cadre de cette nouvelle entente n'était pas fixe. «Il faut voir les projets, et nous ferons ce qui est possible en fonction de nos moyens et compte tenu des restrictions budgétaires.»

Le Secrétaire d'État s'est déclaré «désolé» de n'avoir pu être présent à Saint-Boniface le 3 novembre «pour célébrer avec vous cet événement exceptionnel dans notre programme de langues officielles». Il a précisé



Gerry Weiner.

que le Manitoba était la deuxième province de l'Ouest, avec la Saskatchewan, à signer une telle entente.

«Je pousse ça dans chaque province, a poursuivi Gerry Weiner. J'ai écrit à Monsieur Filmon et il m'a envoyé une lettre qui indiquait un grand intérêt, une volonté que j'ai trouvé très intéressante.»

Enfin, le secrétaire d'État a indiqué que la signature de l'entente Canada-Manitoba n'était pas «nécessairement liée» à l'entente Canada-communauté qui fait l'objet de négociations entre le fédéral et la SFM depuis plusieurs mois (le texte définitif doit être remis au Secrétariat d'État d'ici la fin novembre). «Le temps est propice», a cependant conclut Gerry Weiner.

Laurent GIMENEZ



photo: Yves Chartrand

Un nouveau membre des Foubrac?

Le duo comique Les Foubrac a semé une joyeuse pagaille lors de la réception qui a suivi la séance inaugurale de l'assemblée annuelle de la SFM en accrochant des épingles à linge à un peu tout le monde. Une de leurs victimes a été le représentant du Commissariat aux langues officielles, Louis Gosselin, qui s'est également fait initier à leur marque de commerce, le Hé!

L'exemple de la Saskatchewan

Des bons et des mauvais côtés

La Saskatchewan a été la première province à bénéficier d'une entente du genre de celle qui s'est conclue entre le Canada et le Manitoba. Mais que pensent les Fransaskois de cette entente?

L'entente Canada-Saskatchewan en est à sa troisième année d'existence. «L'entente est administrée au niveau gouvernemental, par l'équivalent de votre Bureau d'éducation française (BEF), explique Robert Fortier, directeur du secteur éducation à L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC).»

En Saskatchewan, l'entente sert surtout à financer des projets en éducation: reconstruction du Collège Mathieu, création de l'Institut des langues, projets d'enrichissement de l'enseignement de la langue de la minorité, etc.

Mais les Fransaskois ont-ils bénéficié de cette entente? Selon Robert Fortier, l'entente est intéressante dans la mesure où elle permet de planifier et de budgeter des projets à long terme. Ainsi, le gouvernement fédéral avait prévu 63 millions $ pour les cinq années de l'entente. Mais encore faut-il être en mesure d'aller chercher ces argents.

«Il faut soumettre des projets pour aller chercher le financement, explique Robert Fortier. La première année, nous avons perdu 10 millions $ parce que nous ne pouvions pas mettre en place la gestion scolaire, financée par l'entente. L'entente manque de flexibilité: quand on ne peut pas mettre un projet en route une telle année, on devrait pouvoir le reporter, et reporter aussi son financement.

«Pendant ce temps, le gouvernement provincial a eu 17 millions $ pour son Institut des langues, qui sert tout autant à la majorité et qui ne va pas directement à la communauté. Ce projet était une sorte de cadeau pour faire accepter la gestion scolaire au provincial. Pourtant, ils ont eu leur cadeau et nous n'avons pas encore la gestion scolaire.»

La volonté politique du gouvernement provincial est un autre facteur qui peut bloquer les projets négociés dans ce genre d'entente: «Le gouvernement provincial n'est pas prêt à bouger là-dessus même si l'argent est disponible, parce que la gestion scolaire n'est pas vendable politiquement.»

Sylviane LANTHIER

125 personnes à l'atelier foi et culture

«Ça fait 120 ans qu'on est polis, charitables»

Les 125 personnes à l'atelier «Foi et culture» à la réunion annuelle de la SFM en ont eu pour leur argent. Le thème y a rebondi en pleine santé après avoir été mis de côté pendant plus de dix ans. La discussion a mené à une nouvelle prise de conscience sur la place des francophones dans les paroisses où ils minorent. Et l'archevêque de Saint-Boniface était présent pour entendre les griefs.

Les plaintes habituelles sur les services en français ont fait surface: nos prêtres sont envoyés dans des paroisses anglaises, il y a encore des messes bilingues, nos animateurs sont pris à animer en anglais, on ne se sent plus chez nous, ils nous demandent d'exprimer notre foi dans leur culture, etc...

Mais, comme l'a expliqué l'agente Lorraine Dumont de la SFM, le débat ne se produit plus dans un vide théologique: «On a le droit à des services en français; on doit accueillir les autres, mais on a également le droit d'être accueillis» tels que nous sommes.

On cite facilement Jean-Paul II qui interprète le «Verbe s'est fait chair» des textes sacrés comme voulant dire que: «Une foi qui ne s'est pas transformée en culture est une foi qui n'a pas été pleinement reçue.»

L'atelier a fait ressortir que les francophones ont pratiqué autre chose que la politesse au cours des dernières années. On a donné la parole à un curé de paroisse «française qui donne aussi des services en anglais», à un jeune couple mixte dont les enfants prient Dieu chaque soir de les aider à rester francophones, à un syndic de paroisse française où deux conseils paroissiaux co-existent en paix.



photo: Jean-Pierre Dubé

Deux participants à l'atelier: l'abbé Marcel Chaput et Irène Lécuyer.

Charisme et génie

Selon le syndic Jos Seewald de Lorette, la «rivalité entre les communautés fait ressortir le charisme et le génie des deux.» Il a donné l'exemple de l'effet de la création d'une jeune Catholic Women's League à Lorette sur son équivalent francophone.

«Au début, a raconté Jos Seewald, le conseil anglophone avait tendance à tout contrôler.» Il a fallu se parler. Sa question: «Combien de paroisses anglophones offrent des services en français?» en a fait sourire plusieurs à l'atelier.

Une autre des panelistes, Sr Marie Moquin, a posé des questions visées au coeur même du phénomène de l'assimilation: «Est-il possible que nous transmettions aux jeunes notre confusion? Pourquoi les jeunes n'ont-ils plus le vocabulaire pour exprimer leur foi? Pourquoi mettons-nous tant de freins aux projets religieux des jeunes?»

L'atelier a pris fin sur des recommandations à la SFM et au diocèse de Saint-Boniface, suivant des discussions de groupe.

Au diocèse: définir le droit à des services en français; établir des politiques pour l'ensemble du diocèse (comme éliminer la liturgie bilingue); uniformiser ces services; former les curés, les animateurs, les conseils paroissiaux à leurs responsabilités face à la culture; aider les diocésains à se défaire de la mentalité de paroisses territoriales; étudier la possibilité d'établir un diocèse francophone pour l'Ouest canadien.

À la SFM: conseiller le diocèse sur les besoins des francophones, aider à définir des politiques claires pour toute la province, maintenir son comité ad hoc Culture et foi, et encourager les Franco-Manitobains à continuer à prendre en charge la gestion des services religieux en français dans leur communauté.

C'est aussi avec cette invitation que l'orateur invité, l'Albertain Guy Lacombe, a terminé son exposé: «C'est à la communauté francophone elle-même de faire ses choix. Il faut espérer que les prêtres et les évêques collaborent.» Ils étaient une bonne douzaine de pasteurs présents à l'atelier de samedi.

Selon Guy Lacombe: «Ça fait 120 ans que nous sommes polis. La disparition d'une communauté francophone est une perte de mémoire collective, c'est une perte de dignité, pour l'Église, pour le pays.»

Jean-Pierre DUBÉ

Entente Canada-communauté

La signature d'ici Noël?

Le Comité de planification provinciale (CPP), qui négocie depuis juin dernier avec le secrétariat d'État une entente Canada-communauté pour le Manitoba, sera dissout dès la présentation du document final à la fin de novembre.

Par une très grande majorité, les participants à la séance du 2 novembre ont réaffirmé leur appui au CPP, malgré que les négociations ne se soient pas déroulées comme prévues.

«L'idée, c'est que la communauté prioriserait les projets. Cette idée n'était pas populaire avec le secrétariat d'État, même qu'elle n'était pas acceptable», a déclaré Roger Legal, un membre du CPP.

Le fédéral a toutefois donné son accord à ce que la communauté prioriserait, par l'entremise du mécanisme d'input communautaire approuvé en mai dernier, les orientations et non les nombreux projets identifiés à travers la province au début de l'année.

Un comité conjoint de l'entente sera composé de représentants du secrétariat d'État et des membres de l'exécutif du Conseil provincial de concertation et de planification (CPCP), l'organisme central du mécanisme d'input communautaire.



photo: Yves Chartrand

Claudette Toupin a été élu présidente du Conseil provincial de concertation et de priorisation (CPCP).

L'assemblée a aussi accepté que la SFM intègre le mécanisme d'input communautaire à sa programmation grâce à ses trois comités permanents créés par la restructuration de 1989: le Comité de facilitation de la concertation, celui de promotion des services en français et l'autre des revendications politiques.

Yves CHARTRAND

Le discours de Gary Filmon

Neil Gaudry se fait taquiner, mais reste sceptique

Le député de Saint-Boniface, Neil Gaudry, a été l'objet des taquineries de Gary Filmon dans son discours à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) le 3 novembre.

«J'ai un nouveau professeur de français», a d'abord déclaré le premier ministre. Puis, en vrai monologuiste, il a laissé mourir les rires pour poursuivre: «M. Neil Gaudry!»

La salle a éclaté. Mais Gary Filmon n'avait pas fini: «Il m'a dit que je parle le français comme une vache espagnole!»

Soulignant qu'il prendrait ses leçons de français du nouveau député de Saint-Norbert, Marcel Laurendeau, Gary Filmon a blagué qu'il avait l'intention de parler français comme Frank McKenna, le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre a conclu en affirmant que l'amélioration des services en français se poursuivrait «même sous un gouvernement majoritaire, n'est-ce pas Neil?»

Neil Gaudry a réagi avec le même sens de l'humour aux propos de Gary Filmon. «Il a quand même mentionné que je suis présent à la législature pour Saint-Boniface! Se taquiner, c'est toujours quelque chose qui se passe en Chambre. Il y a quand même une certaine coopération avec l'opposition.»

Le député libéral se défend que l'opposition soit là juste pour critiquer. «Ce n'est pas mon intention de harceler Filmon continuellement. Il faut quand même penser positivement.»

Mais pour la deuxième année consécutive, Neil Gaudry trouve que le premier ministre n'avait pas grand chose à dire à la SFM.



Neil Gaudry

«Il a répété les choses de l'an dernier. Il y a bien des promesses et du support moral, mais aucune mention d'argent. Il n'y avait que deux lignes dans le discours du trône et rien dans le budget. Est-ce qu'il veut endormir les francophones?»

Le député de Saint-Boniface ne voit toujours pas pourquoi Gary Filmon a attendu l'assemblée de la SFM pour déposer le rapport Gauthier sur les services de santé, précisant qu'il a été remis au gouvernement en juillet dernier.

«Ses engagements, je veux que ce soit chiffré clairement. C'est la première question que les anglophones vont poser.»

Y.C.

La Brigade nettoie les berges de la Rouge

C'est du propre!

Pendant toute la journée du 3 novembre, 25 membres de la Brigade de la Rivière-Rouge ont nettoyé les berges de la rivière dans Saint-Boniface, à partir du pont Norwood jusqu'au quai devant la cathédrale.

«Cette idée me tournait dans la tête depuis trois ans, explique Robert Clément. Je l'ai proposée à l'assemblée annuelle de la Brigade en septembre et les gens ont accepté.»

La ville et la police de Winnipeg ont collaboré à l'opération nettoyage en fournissant roulotte et camions. Un nettoyage qui valait le coup: quatre camions ont été remplis de bouteilles, pneus, barils, papier, plastiques, et de tous les déchets laissés sur la rive quand le niveau d'eau de la rivière diminue, en octobre.

«Tout le monde était satisfait de la journée, indique Robert Clément, et nous recommencerons l'an prochain. Et peut-être que d'autres quartiers voudront se joindre à nous? De cette façon, on pourrait nettoyer la rive sur une plus grande distance.»

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Une escouade de la Brigade nettoyant la rive de la Rouge.

LORETTE

Centenaire de la famille Marcoux en août 1991

Les descendants de Narcisse Marcoux et Anastasie Normand célèbreront du 3 au 5 août 1991 le centenaire de l'établissement du couple à Lorette.

Narcisse Marcoux est d'abord venu à Saint-Boniface en 1880 pour travailler avec Mgr Taché. Il a aussi habité à Saint-Eustache.

Par la suite, il est allé chercher sa femme Anastasie et ses garçons à Sainte-Marie-de-Beauce et la famille s'est établie à Lorette.

Pour de plus amples renseignements, on peut contacter la présidente du comité de la fête, Priscilla Chaudouet, au 878-2758.

Y.C.

SAINT-BONIFACE

Joan Barker présidente

Joan Barker a été réélue le 6 novembre à la présidence de la commission scolaire de Saint-Boniface.

La présidence du comité d'Éducation a été confiée à Carolyn Duhamel. Les autres comités sont présidés par: Anita Chapman, bâtiments et entretien; Hugh Coburn, Finances; Joyce Patterson, personnel et négociations.

L.G.

Une classe pour les «durs»

Une classe destinée aux élèves avec des problèmes de comportement à l'école ouvrira en janvier à l'école Guyot.

La classe dispensera un enseignement bilingue et accueillera six élèves de 6 à 11 ans des divisions scolaires de Saint-Boniface, la Seine et Norwood.

L.G.

SAINT-VITAL

Un bazar au Foyer Valade

Les auxiliaires du Foyer Valade tiendront un bazar le dimanche 18 novembre, de 13 h 30 à 16 h, au 450, chemin River à Saint-Vital.

Antoine Gaborieau, honoré de l'Ordre des francophones d'Amérique

«Il faut donner le goût du français aux jeunes»

Chaque année, le Conseil de la langue française du Québec remet l'Ordre des francophones d'Amérique à des personnes qui ont consacré une partie importante de leur vie à la défense, à la promotion et à l'épanouissement de la langue française. Le 25 octobre dernier, Antoine Gaborieau était le neuvième Franco-Manitobain à recevoir cette distinction.

«J'ai été reçu très chaleureusement au Québec et ça me touche beaucoup, souligne Antoine Gaborieau. Je suis fier que le Québec reconnaisse le travail de gens engagés dans la francophonie. Ça montre l'intérêt que le Québec continue de porter aux francophones de l'Ouest. Dans la conjoncture actuelle, il faudra qu'il n'oublie pas les minorités hors-Québec.»

Le fait français est en meilleure position que jamais au Manitoba, estime-t-il: «Des progrès énormes ont été réalisés depuis 30 ans et les gens ont davantage confiance en leur personnalité francophone.» Mais l'assimilation chez les jeunes demeure inquiétante: «Dans les écoles françaises, les jeunes parlent français avec un accent étranger. Et ça, ça signifie qu'ils n'utilisent plus le français comme langue première, qu'ils perdent leur culture canadienne-française. Il y a de grands efforts à faire dans les écoles et du côté des parents.»

L'Ordre vient récompenser sa carrière en enseignement du français (notamment l'ouvrage Les Cent pas) et son engagement social, par exemple comme membre fondateur de la Société franco-manitobaine.

Enseignant à l'élémentaire, au secondaire, puis au collège universitaire, Antoine Gaborieau était rattaché à l'Institut pédagogique du Collège dès ses débuts en 1972. «Nous n'avions pas eu de pédagogie du français, ou nous en avions eu très peu, se souvient-il. Il fallait alors développer les cours.» C'est là une des étapes de sa carrière dont il est très fier.



Antoine Gaborieau.

«J'ai participé à la fondation de la SFM en 1968. J'étais membre de la Commission des quinze, chargée de voir ce qui remplacerait l'Association Éducation.» Cette dernière perdait sa raison d'être avec la prise en charge de l'éducation par le gouvernement.

Mais Antoine Gaborieau s'est surtout illustré du côté des jeunes, en créant le 100 Nons. «En 1960, il y avait une désaffection des jeunes vis-à-vis le français. On a créé le mouvement de la relève, qui est devenu Jeunesse franco-manitobaine, puis le CJP.» Cela a aussi conduit à la création du 100 Nons en 1967: «On voulait intéresser les jeunes au français par la chanson.»

C'était l'époque des boîtes à chanson. En reprenant cette formule ici, le 100 Nons ont permis à de jeunes artistes de faire leurs débuts. Daniel Lavoie est passé par là.

«En 1968, nous avons aussi formé un comité des grands spectacles pour faire venir des grands noms de la chanson. Nous avons eu Bécaud, Ginette Reno, Hugues Aufray, Mireille Mathieu... Ce sont des choses qui ont donné le goût du français aux jeunes.»

A 64 ans, Antoine Gaborieau est maintenant à la retraite, mais une retraite bien occupée. Au cours des deux dernières années, il a rédigé le livre du centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes, une brique de 650 pages: 350 pages portent sur l'historique du village et 300 autres sur l'histoire des familles.

«Ç'a été un travail long, difficile, mais intéressant. J'ai eu accès aux annales des Pères: 10 000 pages de documents à dépouiller. Et l'appui des gens de Lourdes m'a aussi permis de conduire à bien ce travail. Les gens ont participé à la recherche et à la rédaction.»

Prévue le 8 décembre, la sortie de ce livre sera assurément un succès. Déjà 1 000 exemplaires ont été pré-vendus.

Antoine Gaborieau projette d'écrire l'histoire du 100 Nons, à l'occasion du 25e qui aura lieu en 1992, puis l'histoire d'une paroisse métis, Saint-Daniel, dont il ne reste plus maintenant qu'une petite église.

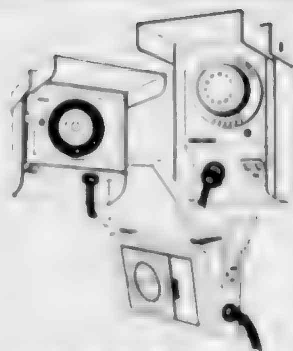
Sylviane LANTHIER

Les lauréats

Depuis la création de l'Ordre des francophones en 1978, plusieurs Franco-Manitobains ont mérité cette distinction: le juge Alfred Monnin (1978), Pauline Boutal (1981), Roland Couture (1983), Mgr Maurice Baudoux (1984), Léo Robert (1985), Annette Saint-Pierre (1985), Gabrielle Roy (1986, à titre posthume), Léo Rémillard (1989), Antoine Gaborieau (1990).

L'Ordre des francophones d'Amérique, décerné chaque année par le Conseil de la langue française du Québec, veut reconnaître les mérites de personnes qui se sont consacrées au maintien et l'épanouissement du français en Amérique et sur les autres continents.

S. L.





Guy Bradet est le nouveau directeur d'Entreprise Saint-Boniface

La priorité: augmenter le portefeuille de prêts

Quand il dit «nous autres», il parle encore de la Banque fédérale de développement (BFD). Cela se comprend: Guy Bradet a passé les dix dernières années au service de la BFD à Yellowknife, Saskatoon et récemment, à Winnipeg. Chargé des prêts notamment pour la région de Saint-Boniface, sa nouvelle job n'est pas un changement de territoire, mais un changement de patron.

Changement de patron, mais aussi de responsabilités: «Je gère le bureau d'Entreprise Saint-Boniface (ESB) et je participe à établir les stratégies», affirme le gestionnaire de 31 ans.


Guy Bradet.

«Mes responsabilités vont plus loin que le financement: ESB touche à d'autres besoins, tels la promotion du développement, les services administratifs, techniques et comptables.»

Le comptable général agréé natif de Norwood vient d'entrer en fonction la semaine dernière, suivant le départ de Régis Gosselin en août. Il a quitté la sécurité de son emploi comme agent principal des comptes à la BFD, même si, étant bilingue, le potentiel d'avancement y était assuré.

«Mon employeur m'a invité à retourner à la BFD plus tard, a déclaré Guy Bradet. Le territoire de Saint-Boniface est très prometteur, ça bouge, il y a beaucoup à faire. La BFD demeure un partenaire important.»

Pour le nouveau directeur d'ESB, l'image que projette le quartier francophone est plus dynamique de l'autre côté de la rivière.

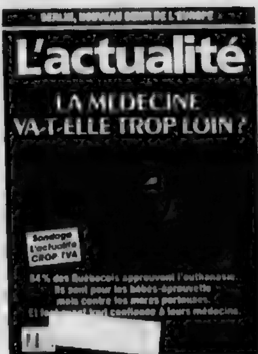
«A la BFD, ils voient les possibilités. Ils veulent augmenter leur portefeuille de prêts à Saint-Boniface. Les gens sont intéressés aux affaires ici. La Chambre de commerce a un an et elle a déjà 110 membres. Il y a aussi le nouveau regroupement des cadres et professionnels. C'est peut-être pas évident (que ça bouge) pour les gens sur les lieux.»

Les priorités du conseil d'admnistration d'ESB sont claires: l'organisme financé par Ottawa pour favoriser la création d'entreprises et d'emplois à Saint-Boniface veut augmenter son portefeuille de prêts. «On a de l'argent à prêter (jusqu'à 75 000$ par projet). Le but est de s'auto-financer d'ici quatre ans (grâce à l'intérêt sur les prêts).»

«On veut aussi que ESB soit plus visible pour les commerçants. Ils peuvent venir chez nous pour des services. On veut aussi promouvoir Saint-Boniface pour remplir les locaux vides. On est prêts à travailler avec les gens sur des plans d'affaires.»

Jean-Pierre DUBÉ

La pause... magazine



Technologies. La Commission royale d'enquête sur les nouvelles technologies de reproduction s'arrêtait récemment à Winnipeg pour recueillir l'opinion des Manitobains. Bébés éprouvettes, mères porteuses, insémination artificielle, utilisation des embryons pour la recherche... Ces aspects des nouvelles technologies de reproduction soulèvent des questions d'éthique importantes pour l'avenir de nos sociétés. Dans son numéro du 15 novembre, **l'Actualité** aborde l'euthanasie et les technologies de reproduction en posant la question: la médecine va-t-elle trop loin?



Tourisme. Dans sa livraison d'octobre, le magazine **Géo** propose un dossier sur le Québec, son histoire, sa culture, sa vie politique, avec bien entendu un résumé des régions et des endroits touristiques à visiter. Un dossier bien documenté accompagné de belles photos.



Sport et santé. Les athlètes sont-ils en bonne santé? Les niveaux de compétition atteints par les disciplines sportives n'ont souvent plus rien à voir avec la bonne forme physique. Dans des disciplines comme la gymnastique, l'entraînement intensif cause un vieillissement prématuré du squelette. Chez les professionnels du hockey, les blessures et maux divers sont devenus choses courantes. Pour soigner ces blessés du sport, la médecine sportive est devenue une spécialité de plus en plus perfectionnée. A lire dans le numéro d'octobre du magazine **Québec-Science**.

Sylviane LANTHIER

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Le 21 novembre au CCFM

Marivaux retrouve la plaine

Une troupe de théâtre française se rendra à Saint-Boniface le 21 novembre pour présenter une pièce de Marivaux intitulée *Le jeu de l'amour et du hasard*. La représentation aura lieu à 20h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

En outre, des comédiens français offriront un atelier public sur *La lecture de Marivaux* le 20 novembre de 14h30 à 16h30 à l'Université du Manitoba.

La visite à Winnipeg du Théâtre de l'Alibi, établi à Rennes (Bretagne), s'inscrit dans le cadre d'une tournée nord-américaine qui conduira les huit membres de la troupe (six comédiens et deux techniciens) dans plusieurs grandes villes (Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver).

Cette tournée théâtrale est une initiative du ministère français des Affaires étrangères, en collaboration avec les Alliances françaises locales. A Winnipeg, c'est donc le directeur de l'Alliance française du Manitoba qui organise l'événement.

Bertrand Dufieux, enseignant de profession, est en poste à Winnipeg depuis le mois de septembre. Il a travaillé auparavant en France et dans plusieurs universités latino-américaines.

«La venue du Théâtre de l'Alibi participe d'une volonté du ministère des Affaires étrangères et de l'Alliance française du Manitoba de multiplier les activités culturelles à Winnipeg», affirme-t-il.

Dans cette pespective, Bertrand Dufieux précise qu'une autre troupe de théâtre pourrait venir à Winnipeg au printemps prochain pour présenter une oeuvre de l'auteur contemporain Raymond Queneau: *Zazie dans le métro*.



photo: Laurent Gimenez

La visite du Théâtre de l'Alibi à Winnipeg est prise en charge par l'Alliance française du Manitoba qui doit notamment payer la location de la salle de spectacle et les cachets des comédiens, et assumer les frais de leur logement et de leur nourriture. L'Alliance, dirigée par Bertrand Dufieux, compte heureusement sur la collaboration d'organismes franco-manitobains comme le CCFM et le CUSB.

«J'ai l'intention de faire venir des spectacles différents, des choses qui «décoiffent», lance Bertrand Dufieux. Chaque alliance française dispose d'une bonne marge de manoeuvre pour les activités qu'elle organise».

Le directeur de l'Alliance française du Manitoba rappelle aussi que son organisme n'est pas seulement un «dispensateur» de la cuture française au Manitoba (1), mais aussi un centre d'information sur les échanges possibles entre le Canada et la France.

«Le Cercle Molière, par exemple, m'a fait savoir qu'il aimerait entrer en contact avec le milieu du théâtre en France et je vais m'en occuper. Les échanges doivent se faire dans les deux sens».

Laurent GIMENEZ

(1) Il y a 1 500 alliances françaises dans le monde qui emploient les services de 500 enseignants rémunérés par le gouvernement français.

Six billets à moitié prix

Les billets pour la représentation du 21 novembre du *Jeu de l'amour et du hasard*, vendus au coût de 15$, sont disponibles dans les endroits suivants: Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Alliance française (725, avenue Corydon).

Autres endroits: les départements de français des universités de Winnipeg et du Manitoba, à la librairie A la page et aux bureaux de La Liberté. Les six premiers billets achetés à La Liberté seront d'ailleurs vendus à moitié prix (7,50$).

Du Marivaux pure laine!

Déguisements, quiproquos, amour galant, bons mots et langage précieux: tous les ingrédients du marivaudage sont présents dans cette célèbre pièce de Marivaux, dont les protagonistes, Dorante et Silvia, sont deux jeunes amoureux de bonne famille qui se glissent dans les costumes de leurs valets pour mettre à l'épreuve leur amour.

Le jeu de l'amour et du hasard, écrite en 1730, est aussi un parfait exemple du théâtre français du XVIIIe siècle, nourri de la philosophie des lumières et annonciateur des bouleversements politiques et sociaux de la Révolution française.

«La [illegible] dans la [illegible] te très riche, mais l'oeuvre reste accessible, souligne le directeur de l'Alliance française, Bertrand Dufieux. «Et puis le théâtre, ce n'est pas que la simple lecture du texte. Il y a le jeu des acteurs, leur présence sur scène, le mouvement des corps.»

Bertrand Dufieux ajoute que le Théâtre de l'Alibi est bien connu en France et apprécié pour la qualité de ses spectacles.

Les Franco-Manitobains seront d'autant plus aptes à en juger que Marivaux n'est [illegible] inconnu pour eux depuis la presentation de deux autres de ses pièces à Saint-Boniface il y a [illegible] an. Le Théâtre du Camp[illegible] autre troupe française ré[illegible] avait alors joué à guichets fer[illegible]més.

L.G.

[illegible] librairie A la Page

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• ***Le Centre culturel franco-manitobain*** (340, rue Provencher) présente ***David Laroque le 13 novembre*** dans le cadre des Mârdi Jazz. Artiste invité: Bergeron, les 15 et 16 novembre.

• ***Spectacle du poète et musicien nicaraguayen Luis Enrique Méjia Godoy*** sera à la salle Muriel Richardson de la galerie d'art de Winnipeg le mardi 13 novembre à 20h. On peut se procurer les billets (12$) au Idea Centre et dans les librairies Mary Scorer. Une partie des profits iront à Outils de paix, une coalition pour l'aide au Nicaragua.

• ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** vous invite à son Masterworks No. 4, les 9 et 10 novembre à 20h, au Centennial Concert Hall. Billets: 12$, 16$, 21$, 24$. Réservations: 943-2900.

CINÉMA

• ***La Cinémathèque du Manitoba*** (100, rue Arthur) présente ***«The Second Animation Celebration: The Movie»***, un collage de courts films d'animation du monde entier, d'une durée de 110 minutes. Jusqu'au 16 novembre, à 19h30 et 21h30.

• ***Le Cinéma 3*** (angle Ellice et Sherbrook) présente ***The Belly of an Architect, de Peter Greenaway***, avec Brian Dennehy, Chloe Webb et Lambert Wilson, du 9 au 15 novembre à 19h30 et 21h30.



Joël Bergeron au CCFM les 15 et 16 novembre.

THÉÂTRE

• ***Le Prairie Theatre Exchange*** (Place Portage, 3e étage) présente la pièce ***Sisters, de Wendy Lill***, du 15 novembre au 2 décembre. L'histoire d'une religieuse qui a enseigné dans les écoles résidentielles pendant 15 ans. Billets: 17 $ les vendredis et samedis, 15 $ (adultes) et 10 $ (étudiants et troisième âge) sur semaine. Réservations: 942-5483.

ENFANTS

• Avez-vous déjà rencontré un «lorax»? Samedi le 10 novembre à 14h, le ***Centre Fort Whyte*** (1961 McCreary Rd) invite les enfants de 4 à 7 ans à ***une heure de conte*** qui les sensibilisera à l'importance de prendre soin de l'environnement. Gratuit pour les membres, 2,50$ pour les non-membres. Inscriptions: 895-7001.

• Les 9 et 10 novembre, le ***Manitoba Children's Museum*** (109 ave. Pacific) ***invite les enfants à mieux connaître le monde de la télévision***, en devenant réalisateurs d'une émission, lecteurs de nouvelles, ou animateurs. Ouvert de 10h à 12h et de 13h à 16h le samedi; de 11h à 12h et de 13h à 16h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• Mercredi le 14 novembre, de 13h30 à 15h, les enfants d'âge préscolaire sont invités à ***une activité sur les flotteurs et les enfonceurs au Manitoba Children's Museum*** (109 ave, Pacific). Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

EXPOSITION

• ***«Visions multiples»***, une exposition d'une séries d'estampes de Gisèle Beaupré, est présentée à la Galerie 1 du Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) jusqu'au 30 novembre 1990.

CONFÉRENCE

• ***Conférence du docteur André Solassol sur la science médicale arabe*** et ses apports à la médecine occidentale, le vendredi 9 novembre à 19h, à l'Alliance française du Manitoba, 725, ave. Corydon. Réservations: 477-1515, 477-1510.

LOISIR

• ***Le Centre Fort Whyte*** (1961 McCreary Rd) organise ***une après-midi d'exploration guidée*** sur le terrain du Centre. Que se passe-t-il dans un tas de compost l'hiver? Comment font les oiseaux pour survivre? Des réponses à ces questions et à bien d'autres. Le dimanche 11 novembre à 13h30.

• Le mercredi 14 novembre à 19h30, le ***Centre Fort Whyte propose un atelier sur les méthodes de conservation de l'énergie à la maison***. Éclairage, appareils ménagers, chauffage: comment économiser énergie et dollars. Membres: gratuit. Non-membres: 1,50$.

• ***Le service de généalogie de la Société historique de Saint-Boniface*** est désormais ouvert au public les samedis de 9h à midi et les mardis de 19h à 22h. Renseignements: 233-4888.

Sélection recueillie par Syiviane LANTHIER



photo: Yves Chartrand

Voyage en Martinique

Guy Boulianne a remporté le tirage «C'est dans l'air» organisé par la station CKSB. Le directeur de la chorale Les Blés au vent s'envolera pour la Martinique avec son épouse Yvonne après avoir trouvé la bonne réponse qui était: «Que fêtera CKSB en mai 91». On aperçoit les gagnants en compagnie du directeur de CKSB, René Fontaine, de René Gauthier (deuxième de gauche), chef du service à la clientèle à l'aéroport de Winnipeg pour Air Canada, et de Gilbert Teffaine, chef des services français de Radio-Canada (à droite). Le couple a reçu les billets d'avion (Air Canada), un séjour d'une semaine dans un hôtel, gracieuseté de l'Office du tourisme de la Martinique, et 1 000$ de faux frais de la part de Radio-Canada.

PROVINCE

Des livres en vue

Le premier ministre Gary Filmon a laissé entendre que l'entente Canada-Manitoba permettra de mieux garnir deux nouvelles bibliothèques bilingues, celles de Saint-Claude et de Sainte-Anne-des-Chênes.

En effet, le Manitoba aurait proposé d'utiliser des fonds de cette entente pour acheter des livres additionnels destinés aux deux bibliothèques municipales. Celle de Sainte-Anne-des-Chênes doit être inaugurée le 2 décembre, à 14h, à la Villa Youville, tandis que celle de Saint-Claude ouvrira un mois plus tard. La bibliothèque de Saint-Claude sera située dans les anciens bureaux municipaux.

La secrétaire du village de Saint-Claude n'avait pas été mise au courant de la bonne nouvelle. Elle a fait savoir que le projet avait pu démarrer grâce à des engagements de la municipalité et de la province.

Selon la secrétaire, la municipalité a fourni 4,25$ per capita pour la bibliothèque bilingue, ce qui représente une somme de 2 600$. La province a accordé une somme correspondant à celle de la municipalité pour couvrir les frais d'opération. Ces sommes sont disponibles à chaque année.

Le Manitoba a également octroyé une subvention de 5 000$ pour [illegible] le [illegible]. Les fonds fédéraux dont il a été question à l'assemblée annuelle de la SFM s'ajouteront donc à ces montants.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

65 000$ au Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur recevra 65 000$ du ministère fédéral des Communications afin de l'aider à préparer celui de 1991 et à organiser sa commercialisation au Canada et à l'étranger.

50 000$ financeront une étude destinée à attirer un plus grand nombre de visiteurs et à conquérir de nouveaux marchés.

La deuxième subvention de 15 000$ contribuera à développer la partie culturel du Festival qui comprend déjà du théâtre, de la musique, de l'artisanat, des expositions d'art visuel et des programmes spéciaux pour les écoles.

Y.C.

2e rencontre de philatélie à la Bibliothèque

La deuxième rencontre mensuelle du Club pour les jeunes philatélistes de 10 à 15 ans se tiendra à la salle de programmation de la Bibliothèque de Saint-Boniface le samedi 10 novembre à 11h.

Le Club s'adresse aux débutant(e)s ainsi qu'aux jeunes personnes qui ont déjà commencé leur collection de timbres.

Y.C.



Société du crédit agricole Canada | Farm Credit Corporation Canada

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description juridique	Endroit	Approximation Acres totaux	Approximation Acres cultivés	Autres
1115426	L.R. 202-205 Paroisse de Baie-St-Paul	Marquette	556	550	Maison, garage attenant, 8 silos à grains
2419328	NE 12-40-26 O1 NE 9-39-25 O1 SO 19-40-25 O1 1/2 O SE 15-39-25 O1	Birch River	160 158 142 78	160 158 142 78	Aucun bâtiment
2717569	NE 25-11-24 O1	Lenore	160	145	Aucun bâtiment

CONDITIONS :

1. Inspection des bâtiments sur rendez-vous seulement.
2. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt par chèque visé équivalant à 10 % du prix d'achat.
2. La Société ne s'engage à accepter ni l'offre la plus haute, ni aucune des offres.
4. Sauf erreurs ou omissions.
5. La date limite de réception des offres est **le 22 novembre 1990**.

Vous pouvez obtenir les formules d'offre d'achat et les renseignements concernant la ferme et le financement auprès du bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir vos offres à:

Société du crédit agricole
À l'attention de John Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4

La Commission Canadienne Du Blé



Analyste En Base De Données

La Commission canadienne du blé offre la chance d'une bonne carrière à un(e) anslyste en base de données au sein des Services de soutien de son département de l'informatique. Le matériel utilisé présentement comprend un Amdahl 5870 équipé de MVS/XA JES2, TSO/SPF, IMS DB/DC/DD, DB2, PL/1, SAS, TELON, EXCELLERATOR, ORACLE et LIBRARIAN.

L'analyste en base de données travaille en équipe. Il (elle) aura la responsabilité de foumir des services de gestion des bases de données pour la Commission. Il (elle) devra apporter de l'aide aux différents services pour préparer leurs bases de données, leur montrer à mieux utiliser les logiciels de gestion des bases de données et des outils, voir à l'amélioration des performances et aux procédures de mise en mémoire à long terme et de récupération des textes.

Les candidate(s) doivent posséder un diplôme en sciences de l'informatique et une expérience reconnue en mise au point et en soutien d'applications dans un milieu comparable. La Commission recherche une personne ayant de l'expérience avec IMS et d'autres logiciel de gestion des bases de données, par exemple ORACLE et DB2.

La Commission offre des salaires très concurrentiels, des avantages complets et de nombreuses occasions de developpement professionnel de la personne et de sa carrière.

Veuillez soumettre votre demande par écrit et y joindre votre curriculum vitae avant le 16 novembre 1990, date de rigueur.

Division De Personnel
La Commission Canadienne Du Blé
C.P. 816
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P5

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

un(e) enseignant(e)

à temps partiel (,70), éducation physique, J à la 6e, école Howden, programme d'immersion. Espace sans fumée.

Poste à terme.

Date d'entrée en fonctions: le 18 novembre 1990, jusqu'au 30 juin 1991.

On vous demande de prendre contact avec:

Jim Ogston
Directeur de l'éducation physique
Bureau divisionnaire
50, chemin Monterey
Saint-Boniface (MB)
R2J 1X1

Téléphone: 253-2681

Directeur, Droit de la famille (conseiller juridique principal 2)

Le titulaire traitera avec le grand public, les groupes et les particuliers qui le consulteront au sujet du droit de la famille. Relevant du sous-procureur général adjoint (Justice), il remplit les fonctions suivantes: supervision du personnel, consultations juridiques en matière de droit de la famille, élaboration de la politique et des budgets des programmes concernant le droit de la famille, établissement des priorités de la Direction, de concert avec les hauts fonctionnaires.

Le titulaire doit être autorisé à exercer le droit au Manitoba et compter au moins cinq ans d'expérience. Il devrait de plus bien comprendre la nature du travail en droit, avoir des connaissances générales dans le domaine de la gestion, de l'administration publique et de l'établissement de lignes directrices permettant l'application de loi et être capable de travailler efficacement avec diverses personnes et organisations. Il est important que le titulaire ait des qualités de chef, le sens de l'organisation et de la facilité à communiquer. Le fait de pouvoir travailler dans les deux langues officielles constitue un atout. On tiendra compte du Programme d'action positive au moment de la sélection des candidats.

Salaire: Jusqu'à concurrence de 73 704$ par année, selon les titres et qualités.

Nº de concours: 3637

Date de clôture: le 30 novembre 1990

Envoyez votre demande par écrit au

Human Resource Services
Ministère de la Justice
9e étage
405, av. Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, bureau 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les demandes de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus.

LOCATION

Projet n° 24-90
Location de locaux à bureaux
CEIC
Portage-la-Prairie (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 553,01 m² d'espace à bureaux utilisable et neuf (9) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Portage-la-Prairie; la préférence sera accordée aux bâtiments situés au centre-ville.

L'espace devrait constituer un même ensemble et se trouver au rez-de-chaussée du bâtiment.

Les locaux devront être disponibles le 1er novembre 1991 pour une durée cinq (5) ans.

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1993) et des frais de fonctionnement (année de base [illegible]

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées. Les soumissions feront l'objet d'une divulgation intégrale en vertu de la Loi à l'accès sur la formation.

Date limite: le jeudi 29 novembre 1990 à 14h

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous [illegible]

M. Dwight Rutherford
Agent supérieur de location immobilière
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formulaires fournis par le Ministère; ceux-ci seront remplis conformément aux cond[illegible] stipulées dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées au gestionnaire de district, Services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, bureau 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les demandes de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus.

LOCATION

Projet n° 23-90
Location de locaux à bureaux
CEIC Winnipeg Ouest
Winnipeg (Manitoba)

Des locaux d'une superficie d'environ 1083,56 m² d'espace à bureaux utilisable et dix-huit (18) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux handicapés et de symbolisation fédérale, ainsi qu'aux règlements du Commissaire fédéral des incendies. Ils doivent se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins toutes les demi-heures, entre 7h et 17h, du lundi au vendredi inclusivement. L'usage prévu des installations doit être conforme à l'utilisation des terrains avoisinants.

Les bâtiments proposés doivent se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites géographiques suivantes: **rue St. James à l'avenue Portage au chemin Sturgeon à l'avenue Ness au chemin Ferry à l'avenue Ellice à la rue St. James.**

L'espace désiré devra constituer un même ensemble et se trouver au rez-de-chaussée du bâtiment.

Il devra être disponible le 1er décembre 1991 pour une durée cinq (5) ans.

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1993) et des frais de fonctionnement (année de base 1993).

Les soumissions qui ne se conforment pas à toutes les exigences susmentionnées seront rejetées. Les soumissions feront l'objet d'une divulgation intégrale en vertu de la Loi à l'accès sur la formation.

Date limite: le jeudi 29 novembre 1990 à 14h

Pour de plus amples renseignements, veuillez [illegible]

M. Dwight Rutherford
Agent supérieur de location immobilière
Division de l'immobilier
983-7846

DIRECTIVES

[illegible] être présentées sur les formulaires [illegible] remplis con[illegible]

[illegible]

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

[illegible] la succession de [illegible] ANTONIO ROY père, 308 - 20[illegible] [illegible], de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, à sa retraite.

[illegible] Saint-Jean-Baptiste (M[illegible] [illegible]

[illegible] à Winnipeg, au M[illegible]

[illegible]

En bref

Rioux à Saint-Pierre



Robert Rioux, le meilleur compteur des Canadiens de Saint-Pierre au cours des deux dernières saisons de la Ligue Hanover-Taché, a finalement décidé de rejoindre l'équipe qui débute sa saison régulière le 10 novembre à Niverville. Robert Rioux avait d'abord patiné avec l'équipe de Morris dans une autre ligue.

Girardin retourne au midget



Christian Girardin, qui évoluait pour les Saints de Saint-Boniface de la Ligue junior A du Manitoba depuis le début de la saison, a décidé de retourner à son équipe midget AAA de Saint-Boniface.

L'ailier gauche ne jouait plus beaucoup avec les Saints qui connaissent un bon début de saison et qui ont un surplus de joueurs plus âgés.

Laurent Desjardins est reçu au Temple de la renommée des sports

«Le sport, c'est un bâtisseur de caractère»

«Je n'ai pas toujours pesé 280 livres», lance Laurent Desjardins. En effet, à l'âge de 21 ans, le mordu de hockey, de baseball et de football pesait 167 livres. L'ancien gérant et entraîneur des Canadiens de Saint-Boniface (un club école des Glorieux) se souvient qu'il aurait pu aller loin comme athlète (surtout comme lanceur au baseball). Mais c'est surtout comme ministre qu'il a laissé sa marque sur la scène sportive au Manitoba.

Laurent Desjardins est un des huit nouveaux membres du Temple de la renommée des sports du Manitoba depuis le samedi 3 novembre. Il fait partie de la catégorie des bâtisseurs, bien que comme athlète et gestionnaire du sport, sa contribution est loin d'être négligeable.

Le natif de Saint-Boniface (en 1923) dit avoir hérité son engouement pour le sport de son père. «Mon père était un fanatique des Canadiens: quand ils perdaient, il allait se coucher fâché.»

Sur la glace comme dans l'arène politique, Laurent Desjardins n'en est pas un qui reculait devant les défis. «J'ai toujours été fou du sport, regarder, jouer, j'ai toujours aimé gagner, la compétition, le défi.»

Défenseur au hockey, le jeune Desjardins chauffait plus qu'à son tour le banc des punitions. Plus tard comme entraîneur des Canadiens de Saint-Boniface, il passe une nuit en prison à Fort William. «C'était une série de huit parties et on perdait de quelques points. C'était rempli de monde et il y avait du chamaillage entre les deux bancs.»



Voici pourquoi on l'appelait Lefty. Laurent Desjardins se plaît à penser qu'il aurait pu aller loin au baseball.

«Il y avait deux policiers entre les bancs. Ces gars-là voulaient que je sorte, ils m'ont amené en prison. Mais ils n'ont pas barré la porte; j'ai fini la soirée en avant avec le gardien. Le lendemain, le maire est venu s'excuser. J'étais échevin à Saint-Boniface dans ce temps-là, je ne voulais pas que les médias de Winnipeg apprennent ça. Ça a fini par sortir.»

Étudiant au Juniorat, ensuite au Collège de Saint-Boniface et au Collège Saint-Paul, l'athlète de six pieds a joué au football universitaire et professionnel. En 1944, il a fait une saison avec les Blue Bombers comme joueur de ligne. Il a ensuite fait partie de l'administration de l'équipe.



Le voici dans la marine en 1944.

Mais c'est au baseball que Laurent Desjardins s'est le plus illustré. On se souvient de lui comme "Lefty", le lanceur gaucher. «La marine est venue me chercher. C'était la compétition entre les trois forces (air, terre et mer) pour la meilleure équipe. J'aurais pu aller loin. J'ai joué comme semi-professionnel à Cincinnati pendant une année. J'ai arrêté de jouer à 26 ans quand j'ai pris en main le salon funéraire.»

Élu échevin en 1950, député en 1959, Laurent Desjardins devient le ministre responsable du secteur des sports et de la récréation de 1971 à 1977, et de 1981 à 1987. «Je m'occupais de santé, bien-être social, du "bag" français, des loteries et des sports. Je faisais du "blackmail" pour qu'on me redonne les sports.»

Au début des années 80, comme ministre responsable des loteries, il a transformé l'industrie des jeux du hasard (bingos, casinos, nevadas, loteries) en système de financement des organismes de charité. La législation visait aussi à éliminer les "middlemen" du secteur privé qui empochaient environ un million $ annuellement. «La GRC faisait des enquêtes sur ça.»

Les nouvelles règles du jeu confiaient la distribution des revenus à sept organismes-parapluies, dont la Fédération des sports du Manitoba. «Je faisais rire de moi quand je parlais des loteries. Il y avait aussi des menaces. On avait embauché des gens pour trouver des façons de me débarquer. Les gens qui m'ont opposé sont prêts à faire n'importe quoi pour moi maintenant.»

La réforme a évidemment été un succès. «C'est plus clair, au moins les gens ont confiance dans le système. Avant, on regardait les billets de Nevada sous la lampe, et on gardait les plus gros prix.»

Ayant pris sa retraite cette année, Laurent Desjardins connaît la satisfaction du travail accompli. «Le sport amateur au Manitoba est bien organisé. Il y a des terrains de jeu partout, la Fédération a un édifice fantastique, elle reçoit encore de l'argent des loteries.»

«Le sport est une bonne affaire, c'est un bâtisseur de caractère.» Ceux qui l'on côtoyé en politique le savent: Larry Desjardins, c'est tout un caractère!

Jean-Pierre DUBE

TACHÉ

Landmark se retire de la Hanover-Taché

La ligue de hockey Hanover-Taché a démarré sa saison régulière le 4 novembre à Ile-des-Chênes(1) avec seulement neuf équipes dans ses rangs.

Placés devant l'obligation de prendre une décision avant leur premier match le 6 novembre, les dirigeants de Landmark ont informé la ligue dès vendredi qu'ils retiraient leur équipe.

«La raison officielle est que Landmark ne se trouvait pas assez compétitif. Ils avaient trop de jeunes», affirme le président de la Hanover-Taché, Yves Lafrenière. «Depuis la fin de la dernière saison, trois joueurs se sont retirés et cinq sont allés ailleurs. Ils n'ont pas fait de recrutement.»

Yves Lafrenière ajoute que la décision rapide a heureusement permis à la Hanover-Taché de remanier le calendrier avant le début de la saison.

Les équipes restantes disputeront maintenant 24 parties. Toutes les parties de Landmark contre les équipes des deux divisions ont été annulées. Toutefois, les équipes du nord devront jouer deux parties de plus entre elles.

Il ajoute que le départ de Landmark va augmenter le calibre dans la division nord. Plusieurs joueurs évoluent déjà à Ile-des-Chênes (trois) et à Niverville (deux), les champions de la division nord qui porteraient ainsi leur nombre de joueurs signés à 30!

Y.C.

(1) Le premier match de la saison régulière s'est soldé par un verdict nul de 6-6. Ile-des-Chênes a dominé au début, prenant une avance de 5-2 lorsque Niverville a remonté la pente avant la fin de la deuxième période et même pris les devants 6-5 en troisième.

Ile-des-Chênes a toutefois recréer l'égalité, mais a raté de nombreuses occasions de l'emporter lors d'avantages numérique en fin de troisième période ou lors de la prolongation de dix minutes.

Un référendum sur l'aréna le 15 novembre

La municipalité rurale de Taché tiendra un référendum le 15 novembre sur la possibilité de construire un nouvel aréna à Landmark.

Environ 1 000 personnes sont éligibles à voter de 8h à 20h à l'école de Landmark. Un scrutin par anticipation se tiendra le 10 novembre, de 17h à 21h, à la caserne des pompiers de Landmark.

Les citoyens de la communauté de Landmark et du district servi par le vieil aréna seront appelés à décider si la municipalité peut contracter un emprunt de 350 000$ afin de construire une nouvelle installation.

Le mauvais état de l'aréna actuel et l'absence de glace artificielle auraient incité plusieurs joueurs à ne pas vouloir jouer à Landmark, forçant les équipes junior et senior de Landmark à se retirer avant le début de la saison de la Ligue Hanover-Taché.

A l'issue d'une audience publique il y a un mois, la Commission des affaires municipales avait donné son appui au règlement d'emprunt.

Mais elle a recommandé la tenue d'un référendum, un geste que la municipalité avait l'intention de faire afin de s'assurer de respecter le désir des résidants

Y.C.



photo Jean-Pierre Cossé

L'aréna de Landmark tombe en ruines.

Volley-ball scolaire

Les éliminatoires commencent pour Louis-Riel

Les équipes de volley-ball du Collège Louis-Riel ont complété leur saison régulière à divers échelons de la SCAA (Suburban Collegiate Athletic Association).

Les quatre équipes participeront aux éliminatoires, certaines en meilleure position que d'autres. C'est le cas des garçons «freshman» (10e année) qui ont terminé en première place de leur division et des filles «varsity» (11e et 12e années) qui ont fini en deuxième place au classement.

Les éliminatoires pour les deux autres équipes débutent dès le 8 novembre. Les filles «freshman» (10e année), détentrices du quatrième rang, affrontent Transcona. Les garçons «varsity» (11e et 12e années), qui se sont [illegible], font face à Pierre Radisson.

Y.C.

Le 12 novembre
1930 — 1990



60e anniversaire de mariage

Albina Marie (Malo) et Origène Lambert

à Saint-Malo (Manitoba)

[illegible]

Avec amour, vos enfants et vos petits-enfants

Garderie de la communauté Taché

Une garderie de 40 places située à 15 minutes au sud-est de Winnipeg est à la recherche, avec urgence, d'un(e)

directeur (trice)

Le candidat sera responsable du fonctionnement du centre c'est-à-dire la surveillance du personnel, la programmation quotidienne, la liaison entre les parents et les bureaux gouvernementaux, et doit compléter les dossiers nécéssaires.

Exigences:
1. Certificat de TSE III avec un minimum d'un an d'expérience dans une garderie.
2. Doit avoir de bonnes habiletés interpersonnelles et d'organisation.
3. Doit posséder des qualités de chef et de motivation.
4. Doit parler couramment les deux langues officielles.

Aussi on recherche des animateurs (II et III).

Envoyer votre curriculum vitae au:



Tache Community Day Care a/s C.P. 59, Lorette (Mb) R0A 0Y0

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 7 janvier 1990 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 30 novembre 1990 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire



Revenu Canada Impôt — **Revenue Canada Taxation**

LE CENTRE FISCAL EST À LA RECHERCHE DE PERFORATEUR(TRICE)S

Le Centre fiscal de Winnipeg est à la recherche de perforateur(trice)s d'expérience pour coder des données se rapportant à l'impôt sur le revenu. Il s'agit là d'une occasion idéale pour exercer un emploi saisonnier d'une durée de quatre mois, pour le printemps prochain et les années à venir. La possibilité d'exercer cet emploi pendant trois autres mois, en automne 1991, existe également.

Vous devez posséder une dixième année ou l'équivalent, ainsi que de l'expérience ou une formation théorique en saisie de données alphanumériques. Une bonne connaissance de l'anglais est également nécessaire.

Les candidat(e)s reçus devront se soumettre à une vérification de fiabilité. Le taux horaire est de 8,81$ et peut aller jusqu'à 11,53$. Pour les postes de soir, le taux horaire est de 1,00$ de plus.

Postes à pourvoir: Postes de jour: de 7h à 15h30
Postes de soir: de 15h45 à 23h45
De février 1991 à juin 1991.

Où s'adresser: Centre fiscal de Winnipeg
66, chemin Stapon
(situé en face de Kildonan Place)

Comment postuler l'emploi: En personne
Vous devez présenter votre carte d'assurance sociale

Quand postuler l'emploi: Les 13, 14 et 15 novembre 1990, entre 10h et 18h. Toutes les personnes qui postuleront pendant les jours et les heures mentionnés ci-dessus seront inscrites à un test.

[illegible]

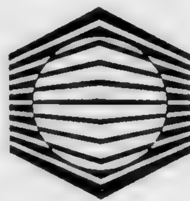
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Canada



La Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste

est à la recherche d'un(e)

caissier(ère)

Entrée en fonctions: aussitôt que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 15 novembre** à:

Paul Gilmore
Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste
C.P. 99
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Division scolaire Saint-Vital n° 6

Communiqué n° 420/90

Titre: Orthopédagogue bilingue

Lieu de travail: École Varennes

Entrée en fonctions: le 8 janvier 1991

Qualités requises:
1. admissible ou travail envers un certificat d'éducation spéciale du Manitoba
2. expérience en enseignement
3. expérience comme orthopédagogue serait un atout
4. bilingue
5. connaissance de l'approche globale/communicative
6. capacité d'élaborer des programmes dans un milieu intégré
7. aptitude dans le domaine du travail en équipe
8. connaissance pratique du modèle de prestation de services consultatif ou coopératif

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec mention du numéro du communiqué au Service du personnel, Division scolaire Saint-Vital, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba) R2M 3R3 **avant le jeudi 15 novembre 1990 à 16h.**

La Division scolaire de Saint-Vital est un lieu de travail où il est interdit de fumer.

Université de Régina

Faculté d'Éducation
Le Baccalauréat en éducation

Poste

Le Baccalauréat en éducation cherche **un(e) professeur(e)-adjoint(e) ou professeur(e)-agrégé(e)** en éducation (pouvant mener à la permanence).

Ce programme unique est développé dans une université anglophone engagée dans l'expansion de l'enseignement et des services en français.

Fonction

Le poste comprend (1) l'enseignement en français dans le programme du Baccalauréat en éducation et (2) participation à l'élaboration du programme. Ce dernier prépare pour l'enseignement dans les écoles fransaskoises et d'immersion, de la maternelle à la 12e année.

Exigences

Doctorat de préférence en didactique ou en psy[illegible] Maîtrise avec expérience [illegible]

Description de la tâche

[illegible]

Entrée en fonctions [illegible]

Les demandes [illegible] de trois références. [illegible] **février 1991 à:**

Monsieur R. C. Bryce, doyen
Faculté d'éducation
Université de Régina
Régina (Saskatchewan)
S4S 0A2

Nécrologies

ALICE BENOIT
(née Desautels)

Le lundi 29 octobre 1990 à l'Hôpital général Seven Oaks, est décédée Madame Alice Blanche Benoit (née Desautels) de Letellier au Manitoba.

Madame Benoit était précédée dans la tombe par Frank, son époux bien-aimé, en 1964. Ella laisse dans le deuil un fils, Frank, son épouse Lynne et leur fille Jennifer, tous de New Westminster (C.-B.); une soeur, Madame Yvonne Desautels de Letellier, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La messe de la Résurrection a été célébrée le samedi 3 novembre à 14 h 30 en l'église de Letellier. M. l'abbé Laval Cloutier était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Les amis qui le désirent pourront offrir des dons à sa mémoire à la Société canadienne du cancer.

La famille tient à exprimer ses remerciements les plus sincères au Dr Hoh, aux gardes-malades et au personnel de l'Unité 6 ainsi que de l'unité des soins intensifs de l'hôpital Seven Oaks.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire de Morris.

Psychologue clinicien et chef d'équipe — Winnipeg

L'équipe de consultation et de soins intensifs de courte durée, une équipe multidisciplinaire en santé mentale, offre un traitement aux enfants et adolescents de la région de Winnipeg qui souffrent de maladies mentales et un soutien à leurs familles ou dispensateurs de soins. L'équipe se compose d'un psychologue, de trois spécialistes de la santé mentale des enfants et d'un psychiatre-conseil. Le titulaire assure la supervision de l'équipe au point de vue administratif et clinique, offre des sessions thérapeutiques de courte durée, individuelles, de famille ou de groupe aux enfants et adolescents qui souffrent de problèmes liés à la santé mentale, fournit un service de soutien et consultation aux familles et dispensateurs de soins, fait passer des tests psychométriques au besoin et participe à la recherche clinique et à l'évaluation du programme [illegible]

Le candidat détiendra un doctorat en psychologie clinique et sera admissible à la Psychological Association of Manitoba. Le candidat devra avoir travaillé avec des enfants et adolescents souffrant de troubles [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Santé Manitoba
[illegible] humaines
[illegible], avenue Graham
Bureau 602
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4A5

Nécrologies

LÉVIS COURCHAINE

À l'hôpital Victoria de Winnipeg, le lundi 29 octobre 1990, sa famille à ses côtés, Lévis Courchaine remettait son âme à Dieu paisiblement, comme il avait vécu.

Né à Saint-Adolphe le 1er août 1927, Lévis y a vécu toute sa vie. Mécanicien de profession, il fut à l'emploi de la station service Transit Shell à Saint-Boniface et plus tard mécanicien et gérant à la Red River Co-Op de Saint-Norbert pendant plus de 15 ans.

Les paroissiens de Saint-Adolphe se rappelleront de lui comme étant celui qui était continuellement disponible pour aider tous et chacun au besoin. Il fut pendant quelques années plus directement au service de sa paroisse en qualité de syndic et comme membre de l'exécutif des Chevaliers de Colomb.

Frappé par la maladie, il fut longtemps hospitalisé à la Villa Youville à Sainte-Anne, et au Foyer Valade à Saint-Vital, jusqu'à ce qu'il fut terrassé par une hémorrhagie cérébrale.

Lui survivent son épouse Gabrielle (née Chaput); et ses deux fils: Claude et Marcel tous de Saint-Adolphe; trois soeurs: Jocelyne (François Pageot), Gabrielle Vankriken, toutes deux de Saint-Boniface, Gertrude Berriault de Régina; et un frère Horace Raymond. Lévis laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, beaux-frères, belles-soeurs, «ma tante Marguerite Comeau», tante Camille St-Pierre, de Sainte-Anne.

Remerciements émus à la grande famille des Pères Oblats de Marie-Immaculée, les RR. PP. Omer Desjardins, J.P. Isabelle, Ant. Lacelle, Armand LeGal, J. Morin, E. Pelletier, Chas Ruest, à l'abbé J. Choiselat, ancien curé de Saint-Adolphe, aux abbés Marcel Chaput et Ed. Bonin qui ont assisté l'abbé R. Lanoie à titre de concélébrants à la messe de la Résurrection. Merci aussi aux porteurs: Aimé, Jean-Pierre et Philippe Chaput, Denis Pageot, Georges Gobeil, Daniel Vankriken, tous neveux de Lévis; aux servants Laurent et Raymond Lagassé; aux huissiers Hubert Brodeur et Ken Wood; aux musiciennes Soeur Juliette Lavoie et Brigitte Gobeil; à la chorale pour les beaux chants d'espérance. Merci aussi à Georges Pageot et Bibiane Gobeil qui ont accepté la lecture de la Parole au Salon Desjardins et à la messe.

La famille aimerait remercier l'abbé Roland Lanoie, curé, pour son soutien, sa compassion ainsi que ses bonnes prières, tout particulièrement au cours de l'hospitalisation de Lévis. Merci aussi aux infirmières, médecins et aides de l'hôpital Victoria. Nous ne voulons pas oublier le personnel du Foyer Valade, spécialement celui du 3e et Soeur Caners de la pastorale, pour leur dévouement tout au long du séjour de Lévis chez eux.

INEZ GAUTHIER

C'était le 6 octobre 1990 qu'Inez Gauthier, entourée de ses enfants et amis de sa famille, remettait son âme à Dieu.

L'ont précédée dans l'éternité son époux Emmanuel, un enfant en bas âge, sa mère Ellen Lancaster, son père Napoléon Rivard, ainsi qu'un frère Eric.

Elle laisse à sa mémoire ses sept filles et trois garçons: Eva et son époux Alec Rondeau, Rita Gauthier, Denise et son époux Albert Derksen, Yvonne Huyghebaert, Lorraine et son époux Guy Trudeau, Rolande Gauthier, Louise et son époux [illegible] Trudeau, [illegible] Marie-Reine Gauthier, [illegible] Gauthier, [illegible] Yvonne Gauthier, [illegible] petits-enfants, 38 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants, deux soeurs: Edna Gauthier et Irene Gauthier, un frère Allan et son épouse Cécile Rivard de Coquitlam (C.-B.), de nombreux neveux et nièces [illegible]

[illegible]

[illegible] enfants, à plusieurs reprises, elle en avait pris soin avec beaucoup d'affection.

À cause de son aide indispensable à certaines personnes de Sainte-Geneviève à l'heure du besoin, ces dernières se souviendront d'elle pour son dévouement comme femme sage.

Douée d'une patience et d'une douceur exceptionnelles, pendant 18 ans, elle prit chez elle des pensionnaires. Les 35 personnes qui ont ainsi connu rue Archibald, La Vérendrye et boulevard Provencher, se souviendront de ses délicatesses, de son affection et des mets traditionnels canadiens-français toujours succulents qu'elle leur préparait.

Pour son dévouement silencieux, son grand esprit de service envers les autres, même les plus jeunes qu'elle, les résidants du Foyer Chez-Nous se rappelleront d'elle comme celle qui a toujours servi chacun dans le besoin.

Elle était très active au Foyer Chez-Nous, participait aux activités sociales et religieuses. Elle était membre de l'Ordre des [illegible], membre de la Légion de Marie. Elle avait une grande [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] fants: Pauline Desrosiers, Janet Poiron, Alfred Rondeau, Ronald Derksen, Henri Gauthier et Gary Gauthier. Dino Trudeau, petit-fils, portait la Bible de la défunte. Marius Lacosse, résidant du Foyer Chez-Nous portait la Croix.

L'abbé Edmond Baril présidait l'inhumation qui suivit au cimetière de Sainte-Geneviève.

Remerciements

La famille Gauthier exprime sa gratitude la plus profonde à toute la parenté et aux amis qui l'ont aidée à partager sa grande tristesse par des offrandes de messes, par leur présence aux prières, aux funérailles, par leur offrande de fleurs, ou par leurs messages de sympathie. Vos gestes d'amitié, chers parents et amis, furent grandement appréciés.

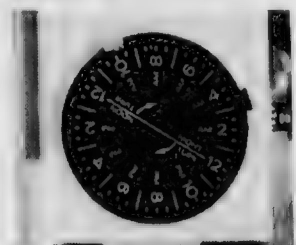
Un merci spécial au Dr Gabriel Lemoine de Sainte-Anne pour son dévouement.

[illegible]

Feu vert

Le chauffe-moteur au régime

Les Manitobains savent qu'il est souvent impossible de démarrer l'hiver sans les services d'un chauffe-moteur. Les plus douillets parmi nous aiment aussi le chauffe-auto. Mais avoir un moteur et une voiture bien chauffés toute la nuit n'est pas utile. Deux à quatre heures de chauffage sont suffisantes pour préparer le moteur et l'habitacle de la voiture au démarrage. Pour ce faire, il vous faut un appareil de minuterie.



Un tel système pour le chauffe-moteur (600 watts) et le chauffe-auto (850 watts) permet d'économiser environ 13$ par mois. Le recouvrement de la dépense initiale est donc rapide. Surtout que l'Hydro du Manitoba fournit ces jours-ci un rabais de 5$ sur l'achat d'un appareil approuvé pour l'utilisation à l'extérieur.

J.-P. D.

Gens d'ici

Deux fois 60 ans

• Au cours des années 80, Origène Lambert a atteint 60 ans de battages des céréales au Manitoba.

Le 12 novembre, le résidant de Saint-Malo célébrera un deuxième 60e anniversaire. Il s'agit de celui de son mariage avec Albina Malo, une descendante d'Edmond Malo, en 1930 à Saint-Malo.



Albina Marie Malo et Origène Lambert.



• Dans le cadre de la semaine des harmonies canadiennes, **Gordon Foote**, un saxophoniste natif de Winnipeg, est venu donner un atelier à des groupes musicaux du Collège Louis-Riel dans l'après-midi du 31 octobre. Gordon Foote s'occupe maintenant du département de jazz à l'Université McGill de Montréal.

11 novembre, jour du Souvenir

Les mariés de l'an 40

Montréal, été 1939. 105 couples en habits de mariés sont regroupés en file indienne dans un stade. L'un après l'autre, ils se présentent devant le curé pour la cérémonie nuptiale, se passent l'anneau au doigt et s'embrassent.

Cette scène hallucinante n'est pas tirée de l'imagination d'un écrivain fantaisiste, mais d'un film documentaire de l'ONF consacré à la période de l'entre-deux-guerres au Canada. Ce mariage collectif a bien eu lieu à Montréal au moment même où, en Europe, éclataient les premiers obus de la Seconde Guerre mondiale.



photo: Laurent Gimenez

Novembre 1990: Alphonse et Marie-Anna Dufault dans leur appartement de l'Accueil colombien, à Saint-Boniface.

Plage Albert, été 1990. Alphonse Dufault, 76 ans, et Marie-Anna Forest, 74 ans, célèbrent en famille leurs 50 ans de mariage. Ils sont, comme des milliers d'autres Canadiens, des mariés de l'an 40.

Leur union s'est conclue sous le double sceau de la guerre qui gronde en Europe, et de la reprise économique dont bénéficie le Canada à cette époque, après des années de terrible dépression.

«On ne parlait plus de la dépression, on avait oublié ça complètement», se souvient Alphonse Dufault, qui devait travailler durant 46 ans comme ingénieur chauffagiste à l'hôpital de Saint-Boniface et au centre hospitalier Taché.

La guerre, qui débute en septembre 1939, amplifie la reprise économique amorcée dès 1936-37. L'historien Jean-Marie Taillefer explique:

«Dès son entrée en guerre (10 septembre), le Canada avait indiqué qu'il ferait tous les efforts économiques nécessaires pour aider ses alliés. Très rapidement, une partie de l'industrie a été reconvertie en industrie de guerre.»

Ce climat d'optimisme économique encourageait les jeunes couples à se marier et à fonder une famille, comme l'illustre la scène du mariage collectif au stade de Montréal. Mais un autre facteur, moins positif, poussait à l'hymen: le spectre de la conscription qui, comme lors de la Première Guerre mondiale, divisait le pays.

Conscription obligatoire

Le 15 juillet 1940, le gouvernement libéral de Mackenzie King, fraîchement réélu, imposait la conscription obligatoire, mais uniquement pour la défense du territoire. Il n'était pas encore question d'obliger les jeunes Canadiens à aller se faire tuer sur les champs de batailles européens (1).



Juillet 1940: Alphonse Dufault, 26 ans, épouse Marie-Anna Forest, 24 ans.

Les mamans braillaient

Cinq jours après la promulgation de la loi sur la conscription, Alphonse et Marie-Anna Dufault célèbrent leur union à La Salle. «Tous ceux qui s'étaient mariés avant le 15 juillet échappaient à la conscription, explique Alphonse Dufault. Mais nous autres, on ne le savait pas. Alors le curé de La Salle, l'abbé Mireault, nous a dit: je m'en vais vous inscrire au 15 juillet. On ne sait jamais.»

En avril 1942, le premier ministre Mackenzie King organise un plébiscite national demandant à la population de le libérer de son engagement pris en juin 1940 de ne pas appliquer la conscription outre-mer.

Les résultats confirment la division du pays: 64% des électeurs canadiens appuient Mackenzie King.

«Mackenzie King était pris au piège entre la pression de l'Ontario en faveur de la conscription et la résistance du Québec», explique Jean-Marie Taillefer.

«Après Pearl Harbor (7 décembre 1941) et l'entrée en guerre des Japonais, certains Canadiens ont commencé à voir une menace sur la côte du Pacifique. Alors on a commencé à déplacer les conscrits de 1940 d'un bout à l'autre du pays.»

Ces soldats de l'intérieur, un peu inutiles, étaient parfois en butte aux insultes et aux vexations d'une partie de la population anglophone, qui leur reprochait de ne pas s'être engagés comme volontaires, à l'exemple des centaines de milliers de «braves» canadiens déjà sur le front. Ce mépris s'exprimait dans le sobriquet dont on les avait affublés: les zombies.

«J'ai eu plusieurs amis qu'on a obligés comme ça à quitter la province, se souvient Alphonse Dufault. Je suis allé trois fois à la gare de Winnipeg quand il y avait des départs, et je peux vous dire que ce n'était pas drôle, toutes ces mamans qui braillaient.»

Laurent GIMENEZ

(1) La conscription obligatoire outre-mer a finalement été adoptée en novembre 1944. [illegible] mais 13 [illegible] le front. Quant aux volontaires, leur nombre [illegible]

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 10 novembre

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**
7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**
7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**
8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Transformeurs**
8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
Télé-M **G.I. Joe**
9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**
9h30 CBWFT **La bande à Picsou**
10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Flash Varicelle**
10h30 CBWFT **Souris noire**
Télé-M **Magazine Montréal**
11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Ciné week-end: Hommes du monde**
11h30 CBWFT **La semaine à l'Assemblée nationale**
12h00 CBWFT **Cinéma: Le lion, la sorcière et l'armoire**
12h12 TV-5 **Euroflash**
12h15 TV-5 **Les héros du samedi**
12h30 Télé-M **Ciné week-end: Tendre combat**
13h15 TV-5 **C'est la vie**
14h00 CBWFT **L'univers des sports**
14h15 TV-5 **Temps présent**
15h00 Télé-M **Bugs Bunny**
15h15 TV-5 **Journal télévisé TF1**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **La belle vie**
16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Alf**
TV-5 **Ramdam**
16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Faune nordique II**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **Le temps de vivre**
17h10 CBWFT **Virages**
17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**
17h50 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Thalassa**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal affrontent les Devils du New Jersey
Télé-M **Ciné-extra: Piles non comprises**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 TV-5 **Stars 90**
21h00 Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Jeune cinéma**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Télé-sélection: Festival Pierre Richard: Je suis timide mais je me soigne**
22h20 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Musique classique**
22h30 Télé-M **Ciné-Lune: Conan le destructeur**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h20 TV-5 **Stars 90**
0h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
0h50 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Jeune cinéma**
2h10 TV-5 **Musique classique**
2h25 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 11 novembre

7h00 Télé-M **Vision mondiale**
7h30 CBWFT **Déclic**
7h35 CBWFT **Misha**
8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Le monde à venir**
8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Punkie**
9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
Télé-M **Justice pour tous**
9h30 CBWFT **La bande à Ovide**
Télé-M **Sans détour**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'Hôpital Ste Anne de Ste-Anne-de-Bellevue par Léon Robichaud, prêtre
Télé-M **En toute amitié**
10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
11h00 CBWFT **Le Jour du souvenir**
Télé-M **Ciné week-end**
Les rescapés du futur
11h30 CBWFT **Les Sama, derniers nomades de la mer**
12h00 CBWFT **La semaine verte**
12h12 TV-5 **Euroflash**
12h15 TV-5 **Flash Varicelle**
12h45 TV-5 **Le petit journal**
13h00 CBWFT **Visions du monde**
Télé-M **Ciné week-end**
L'homme aux deux cerveaux
13h15 TV-5 **Scully rencontre**
13h45 TV-5 **Sans détour**
14h00 CBWFT **Convergence**
14h15 TV-5 **Gros méchant show**
14h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
15h00 Télé-M **Bugs Bunny**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les matinées du dimanche**
Télé-M **Batman**
16h00 Télé-M **Le décompte vidéo star**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Nature enjeu**
TV-5 **Génies en herbe international**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **L'école des fans**
17h10 CBWFT **Découverte**
17h30 Télé-M **Docteur Doogie**
17h50 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal affrontent les Nordiques de [illegible]
Télé-M **Rira bien**
TV-5 **7 sur 7**
18h30 Télé-M **Ferland Nadeau en direct**
19h00 TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 TV-5 **Caractères: L'amour**
20h00 Télé-M **Cinéma: Wall Street**
20h30 CBWFT **Magie blanche**
20h50 TV-5 **Cinérama**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h20 CBWFT **Scully rencontre**
21h50 TV-5 **Sentiers du monde**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h17 CBWFT **Second regard**
22h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h50 Télé-M **Les sports**
23h00 Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h15 CBWFT **La politique provinciale**
23h25 CBWFT **La politique fédérale**
23h35 CBWFT **Ciné-club**
Les possédés
23h45 TV-5 **Caractères**
0h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
0h20 Télé-M **Les sports**
1h05 TV-5 **Le monde du cinéma**
2h05 TV-5 **Sentiers du monde**
3h15 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 12 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
12h00 CBWFT **Du désespoir à l'espoir: Le Collège Mathieu**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le prix du risque**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **A comme artiste III**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Entre partis**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Pyrénées pirineos**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Voyage en Nunavik**
18h30 CBWFT **Plus**
19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 TV-5 **Comédie d'un soir**
20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h20 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Viva**
21h50 CBWFT **La météo**
21h55 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Miami**
23h00 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Comédie d'un soir**
23h50 Télé-M **La croisière s'amuse**
0h00 CBWFT **Cinéma: Mussolini dans l'intimité (5e de 7)**
0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h15 TV-5 **Viva**
1h17 Télé-M **Météo**
1h20 Télé-M **Les sports**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 13 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Manigances**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Ambassade**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Transitions**
14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Québec inc.**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Envoyé spécial**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Chambres en ville**
19h00 CBWFT **La cour en direct**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 CBWFT **Le grand remous**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Tous à la une**
20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h15 TV-5 **Faut pas rêver**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Metropolis**
22h10 TV-5 **Carabine**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Académie de vacances**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h20 TV-5 **Tous à la une**
0h05 CBWFT **Cinéma: Le matou (6e de 6)**
0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h10 TV-5 **Faut pas rêver**
1h17 Télé-M **Météo**
1h20 Télé-M **Les sports**
2h00 TV-5 **Carabine**
2h25 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 14 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Musicolore**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Double vie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Gros méchant show**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Hotel**
16h30 CBWFT **Zorro**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Smac**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Temps présent**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Les téléfilms Lance et compte**
19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **Petit écran grand roman**
20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**
Télé-M **Festival international de cascades**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h10 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h40 TV-5 **Alice**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h05 CBWFT **Enjeux**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Fantôme du paradis**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Petit écran grand roman**
0h05 CBWFT **Cinéma: La mort d'un [illegible]**
0h55 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
1h20 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h25 TV-5 **Mon oeil**
1h47 Télé-M **Météo**
1h50 Télé-M **Les sports**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 15 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Tête première**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le lagon bleu**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Qui c'est ce garçon?** (3e de 6)
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Noctua**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **30 ans, pour vous avant tout à CBWFT**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Résistances**
18h30 CBWFT **Plus**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Étoile palace**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **La santé du monde**

21h00 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Chefs-d'oeuvres en péril**
21h30 TV-5 **Arts magazine**
22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
TV-5 **Pyrénées pirinéos**
22h25 CBWFT **Le point**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Les griffes du cauchemar**
22h55 CBWFT **La météo**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Étoile palace**
0h05 CBWFT **Cinéma: Les pilleurs de glace**
0h45 TV-5 **Chefs d'oeuvre en péril**
0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h15 TV-5 **Arts magazine**
1h17 Télé-M **Météo**
1h20 Télé-M **Les sports**
1h45 TV-5 **Pyrénées pirinéos**
2h15 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 16 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Bouffée de santé**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Harry et compagnie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Qui c'est ce garçon** (4e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Au nom de la loi**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **9 - 1 - 1**
19h00 CBWFT **Séries plus: Quartier sans issue**
Télé-M **C'est votre histoire**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **Téléobjectif: La mère substitut**
19h55 TV-5 **Téléobjectif: Côté nord Québec**

20h00 Télé-M **La vie en couleur**
20h30 TV-5 **Du côté de chez Fred**
21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Livres propos**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Carré noir**
22h05 CBWFT **Les francofolies de Montréal**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Body double**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h30 TV-5 **Téléobjectif**
0h00 TV-5 **Téléobjectif**
0h05 CBWFT **Cinéma: Meurtres dans l'espace**
0h30 TV-5 **Du côté de chez Fred**
1h20 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h30 TV-5 **Livres propos**
1h47 Télé-M **Météo**
1h50 Télé-M **Les sports**
2h05 TV-5 **Carré noir**
2h50 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 10 au 16 nov. 1990

Samedi 10 nov.

11h00 Télé-M **Hommes du monde**
Am. 1949. Comédie de J. Yarbrough avec Bud Abbott, Lou Costello et Marion Hutton. Deux plombiers font irruption dans un bal masqué et sont accusés du vol d'un tableau.

12h00 CBWFT **Le lion, la sorcière et l'armoire**
G.-B. 79. Film d'animation réalisé par Bill Melendez. En jouant à cache-cache, Lucie découvre qu'une armoire de la maison donne accès à un pays fantastique où sévit une méchante sorcière.

12h30 Télé-M **Tendre combat**
Am. 1979. Comédie de H. Zieff avec Barbara Streisand, Ryan O'Neal et Whitman Mayo. La directrice d'une fabrique de cosmétiques devient la gérante d'un boxeur.

19h00 Télé-M **Piles non comprises**
Am. 1987. Comédie fantaisiste de M. Robbins avec Hume Cronyn, Jessica Tandy et Michael Carmine. Des extraterrestres aident un couple new-yorkais à lutter contre des industriels qui veulent transformer leur quartier en un imposant ensemble architectural.

22h05 CBWFT **Je suis timide mais je me soigne**
Fr. 1978. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard. Avec Aldo Maccione, Mimi Coutelier et Catherine Lachens. Pierre Renaud est un grand timide à qui l'on a vendu un ensemble de produits pour vaincre les complexes.

22h30 Télé-M **Conan le destructeur**
Am. 1984. Film d'aventures de R. Fleischer avec Arnold Schwarzenegger, Grace Jones et Olivia d'Abo. Un guerrier barbare accompagne une princesse dans un voyage périlleux

Dimanche 11 nov.

11h00 Télé-M **Les rescapés du futur**
Am. 1976. Science-fiction de R.T. Heffron avec Peter Fonda, Blythe Danner et Arthur Hill. Les administrateurs d'un parc d'attractions futuriste remplacent certains de leurs invités par des robots à leur image.

13h00 Télé-M **L'homme aux deux cerveaux**
Am. 1983. Comédie de C. Reiner avec Steve Martin, Kathleen Turner et David Warner. Un chirurgien mal marié s'éprend d'un cerveau de femme conservé par un collègue autrichien.

20h00 Télé-M **Wall Street**
Am. 1987. Drame de moeurs de O. Stone avec Charlie Sheen, Michael Douglas et Daryl Hannah. Un important spéculateur s'intéresse à un courtier ambitieux qu'il mêle à quelques-unes de ses affaires aventureuses.

23h35 CBWFT **Les possédés**
Fr.-Pol 1987. Drame social réalisé par Andrzej Wajda d'après le roman de Dostoïevski. Avec Lambert Wilson, Jean-Philippe Ecoffey et Laurent Malet. Vers 1870, en Russie, un groupe de jeunes activistes rentrés de Suisse conspirent pour soulever le pays et renverser le pouvoir tsariste.

Lundi 12 nov.

12h30 Télé-M **Le prix du risque**
Am. 1986. Drame social de R. Wallac avec Brian Dennehy, Kenneth McMillan et Cicely Tyson. Des discussions s'engagent sur les mesures de sûreté dans une usine de produits chimiques située près d'une petite ville

0h00 CBWFT **Mussolini dans l'intimité**
Hitler, aveuglé par sa soif de puissance, s'attaque à la Russie, objectif qui se révèle inaccessible. (5e de 7)

Mardi 13 nov.

12h30 Télé-M **Ambassade**
Am. 1985. Drame avec Nick Mancuso et Mimi Rogers. Le personnel de l'ambassade américaine à Rome est appelé à régler divers problèmes

22h50 Télé-M **Académie de vacances**
Can. 1986. Comédie de G. Mendeluk avec Patrick Dempsey, Sally Kellerman et Isabelle Mejias. Travaillant dans une marina, un étudiant malchanceux en amour rencontre l'esprit d'une actrice décédée qui doit accomplir une bonne action pour gagner le ciel

0h05 CBWFT **Le matou**
Florent a loué, pour son nouveau restaurant, un local en face de La B[illegible]. Le jour suivant, Monsieur Émile déclare à Élise qu'il vient habiter avec elle pour toujours. Cette dernière suggère à Florent d'adopter officiellement le garçon [illegible]

Mercredi 14 nov.

12h30 Télé-M **Double vie**
Am. 1984. Mélodrame de R. Markowith avec Loni Anderson, Amanda Wyss et Paul Sorvino. Une adolescente découvre que sa mère est une «call-girl»

22h50 Télé-M **Fantôme du paradis**
Am. 1974. Drame musical de B. De Palma avec William Finley, Paul Williams et Jessica Harper. Le compositeur d'un opéra rock se fait voler son oeuvre par un [illegible]

0h05 CBWFT **La mort d'un pourri**
Fr. 1977. Drame policier réalisé par Georges Lautner. Avec Alain Delon, [illegible], Michel Aumont et Klaus Kinski. [illegible]

Jeudi 15 nov.

12h30 Télé-M **Le lagon bleu**
Am. 1980. Drame de R. Kleiser avec Brooke Shields, Christopher Atkins et Leo McKern. Deux enfants grandissent sur une île déserte après le naufrage de leur voilier.

22h50 Télé-M **Les griffes du cauchemar**
Am. 1987. Drame fantastique de C. Russell avec Heather Langenkamp, Craig Wasson et Robert Englund. Un docteur s'évertue à trouver une raison aux cauchemars terrifiants qui poussent des adolescents au suicide

0h05 CBWFT **Les pilleurs de glace**
É.-U. 1984. Film de science fiction réalisé par Stewart Raffill. Avec Robert Urich, Mary Crosby et Angelica Huston. Dans une galaxie éloignée, une guerre interplanétaire a fait [illegible] qui est thésaurisée par les [illegible] de la planète Mira

Vendredi 16 nov.

19h00 CBWFT **Quartier sans issue**
É.-U. 1989. Drame de moeurs réalisé par Donna Deitch d'après le roman de Gloria Naylor. Avec Oprah Winfrey, Jackee, Robin Givens et Cicely Tyson. Enceinte, la jeune Mattie Michael quitte le foyer paternel. Elle élève seule son fils mais le garçon a de mauvaises fréquentations et ses frasques le mènent en prison. Mattie doit alors déménager dans un logement de Brewster Place, une impasse à tout point de vue. (1re de 2).

22h50 Télé-M **Body double**
Am. 1984. Drame policier de B. De Palma avec Craig Wasson, Gregg Henry et Melanie Griffith. Un acteur [illegible] tente de percer le mystère qui entoure l'assassinat [illegible] depuis quelque [illegible]

0h05 CBWFT **Meurtres dans l'espace**
Can. 1985. Drame [illegible] Steven Hilliard Stern. Avec [illegible]ley, Michael Ironside et Alberta W[illegible]. Une équipe internationale d'astronautes en mission dans l'espace est sur le [illegible] de regagner la Terre. Quatre membres de l'équipage meurent sans aucune trace apparente de violence. [illegible] pable?

La page de BICOLO

Eh! Viens jouer avec les couleurs! Regarde tout ce que tu peux faire avec de la peinture, des craies ou des crayons. Fais les expériences et mets de la couleur sur ta page!

Bicolo



Expérience:

Pour découvrir les couleurs

En t'amusant avec tes crayons à colorier, tu vas découvrir que toutes ces magnifiques couleurs que nous voyons autour de nous viennent tous de trois couleurs principales: le rouge, le jaune et le bleu.

- Étends une grande feuille de papier blanc (la plus grande possible) sur la table ou le plancher.
- Choisis tes 3 crayons de cire: rouge jaune et bleu. (Demande à papa ou à maman si tu peux enlever le papier sur tes crayons pour cette expérience).
- Commence en faisant des grands traits avec un crayon, te servant du côté du crayon.
- Continue toujours les traits comme si tu balayais, passant la couleur rouge sur le bleu pour faire **violet**; le jaune sur le rouge pour faire **orange**; le bleu sur le jaune pour faire le **vert**.

Amuse-toi à faire le brun, le turquoise, etc. Admire les belles couleurs que tu as composées!



Un tableau éclaboussé

Une façon de t'amuser avec de la peinture à l'eau.

Ce dont tu as besoin:

- Une vieille brosse à dents, une soucoupe, une feuille d'arbre ou un dessin simple, une feuille de papier, de la peinture, un morceau de grillage fin (tamis).

Préparation

Dispose de vieux journaux sur la table où tu vas travailler afin que la peinture ne l'éclabousse pas. Mets une blouse ou un tablier.

Verse un peu de peinture ou d'encre dans une soucoupe. Si tu te sers de peinture en pots, ajoute un peu d'eau pour la rendre plus liquide.

Comment faire de la peinture éclaboussée

Pose une feuille d'arbre sur ton papier.

Trempe la brosse à dents dans la soucoupe de peinture.

Tiens ton grillage au-dessus du papier et brosse-le. La peinture va éclabousser le papier excepté à l'endroit où est posée la feuille d'arbre. Un grillage à gros trous fera de grosses taches. De petits trous feront de petites éclaboussures.



L'histoire des craies de cire

Sais-tu que les craies dont tu te sers ont été mélangées dans un grand chaudron, un peu à la manière dont tu mélanges de la pâte pour faire un gâteau? Au lieu de farine, d'oeufs et de lait, un mélangeur à craie utilise de la cire et des couleurs en poudre. Il verse la cire fondue dans une crande cuve à mélanger. Ensuite il verse la poudre colorée dans la cuve. Des grosses palettes malaxent la cire et la couleur.

Lorsque le mélange est bien lisse, on le verse dans une grande cuvette qui a des trous profonds. Le mélange prend la forme des trous, tout comme la pâte à gâteau prend celle du moule à gâteau. On laisse le mélange refroidir. Lorsqu'il est dur, le fabriquant de craies pousse une manette pour faire sortir les craies de leurs trous. Puis les craies sont étiquetées et rangées dans des boîtes à craies.

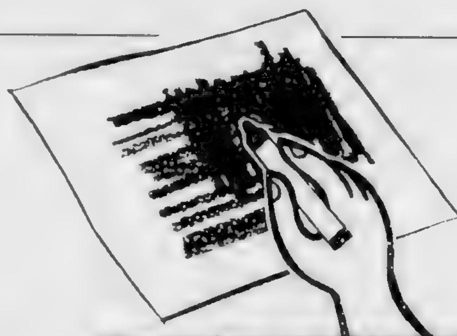


Savais-tu que tu pouvais faire des tableaux en enlevant la couleur d'un papier? Les tableaux faits ainsi sont appelés **gravures**.

Recouvre une feuille de papier blanc ou de couleur de plusieurs couches de craie noire.

Colorie d'abord dans un sens, puis dans l'autre et recommence jusqu'à ce qu'on ne voie plus du tout de blanc.

Prends un clou, une épingle ou une trombone et gratte le carton avec ces objets. Fais ton dessin en faisant de petites égratignures tout près les unes des autres. Laisse aller ton imagination pour créer quelque chose de jolie.





Membre gagnant de la semaine
9649
Darcelle Grenier 7 ans
Saint-Léon (MB)

Darcelle recevra une cassette de

Chez le Disquaire
175, rue Marion
Saint-Boniface

Préposé(e) principal(e) aux évaluations (deux postes)

Le titulaire est responsable des tâches usuelles d'évaluation effectuées au Bureau de supplément du revenu. Il est également chargé de la surveillance du personnel, de la gestion du système informatisé de traitement par lots, de la compilation et de la mise en concordance des rapports, ainsi que de l'aide aux clients.

Le candidat retenu aura plusieurs années d'expérience de bureau à un poste de responsabilité dans le domaine de l'évaluation financière, et plus particulièrement dans celui des programmes de prestations fondées sur l'étude du revenu. Il aura également des compétences en matière de surveillance, et il sera capable de communiquer efficacement et de travailler avec un système informatisé de traitement par lots, ainsi que de faire la vérification des états imprimés. La sélection sera faite en tenant compte du programme d'Action positive et de l'habileté des candidats à s'exprimer en anglais et en français. **Remarque: Les deux postes seront décentralisés à partir de septembre 1991, l'un à Killarney, l'autre à Carberry. Les candidats retenus doivent être prêts à accepter le poste à Winnipeg et dans la localité rurale choisie par le ministère.**

Échelle de salaire:
de 29 220$ à 33 287$ par année

Nº de concours: 3643

Date de clôture:
le 28 novembre 1990

Envoyez votre demande par écrit au:

Services à la famille Manitoba
Services des ressources humaines
270, rue Osborne nord
Bureau 2
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1V7

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparations

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer des travaux de réparations sur **un logement unifamilial situé à Pelican Rapids, au Manitoba.**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au **19 novembre 1990 à 14h.** On pourra se procurer des appels d'offres dès **le 5 novembre 1990.**

Les travaux consisteront à effectuer des réparations de revêtement de sol, de détecteur de fumée, de portes et fenêtres, de feuilles de gypse, de système de chauffage central et de nivelage. Toutes ces réparations doivent être incluses dans les offres des entrepreneurs.

Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires [illegible]

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre, jusqu'à concurrence de 100 000$. La SCHL [illegible] chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt [illegible]

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus de **Michele Piper, Représentante, Gestion des propriétés immobilières et l'Administration des contrats,** à 983-7420 [illegible]

[illegible]

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada

Un cri déchirant dans le monde



Claude BLANCHETTE

prêtre

«Plus jamais la guerre!»

Ce cri déchirant, lancé par le Pape Paul VI à l'Assemblée de l'ONU le 4 octobre 1965, résonne toujours à nos oreilles.

Malheureusement, il n'a pas encore pénétré nos coeurs.

Il est là, devant nos yeux, imprimés sur nos projets d'avenir, et nous ne l'avons pas encore compris.

Il est là, ce cri, et il nous hante à chaque fois que nous entendons le son inquiétant des épées et des canons.

Et c'est particulièrement vrai en cette fin de semaine où nous faisons mémoire de la fin de la Première grande guerre mondiale à la onzième heure du onzième jour du onzième mois.

Jamais, depuis vingt-cinq ans, n'avons-nous, comme peuple canadien, vécu à si grande proximité de la guerre.

Jamais le cri du Pape n'a été aussi enterré par le bruit de guerre.

D'abord, cet été, dans notre propre pays.

Nous gardons en mémoire les terribles images qui nous arrivaient des barricades dressés par les Amérindiens.

Quelle que soit l'opinion que nous portons sur l'étendue, la raison d'être et les prises de position des différentes parties en cause, n'empêche que nous avons vu l'armée canadienne, notre armée, engagée dans des manoeuvres guerrières.

Et ça se passait chez nous.

Aujourd'hui, alors que je trace ces quelques lignes, je ne puis ne pas penser à ces militaires qui, arrachés de leur famille et de leur foyer, se retrouvent à leur insu sur des navires maléquipés en plein milieu d'une crise qui pourrait éclater à tout moment.

Nous, les Canadiens, un peuple «de guerre»? Est-ce possible?

Certes, nous avons combattu avec honneur et dignité lors des grandes guerres et plusieurs des nôtres ont donné leur vie pour que la paix soit rétablie et que nous puissions vivre en sécurité partout dans le monde.

Mais, depuis ces jours horribles de guerre en Europe, n'avons-nous rien appris?

Avons-nous à placer notre armée en situation offensive?

Pouvons-nous justifier une telle décision politique prise à la remorque des Américains?

Plus jamais

Les soldats qui ont versé leur sang sur le champ de bataille ne nous supplient-ils pas par les coquelicots couleurs de sang et les croix blanches silencieuses qu'il faut chercher non la confrontation mais la paix?

Les populations civiles qui ont vécu les horreurs de l'occupation, les tirs dans la nuit, les bombardements et le choc des troupes ne se souviennent-elles pas?

N'avons-nous pas à retrouver, au coeur même de notre peuple, cette volonté de paix qui n'admet pas des stratégies dites de défense et qui impose aux politiciens une visée qui dépasse largement cette réaction toute primitive de prendre un fusil et de tuer l'autre?

Oui, je suis inquiet

Inquiet pour mon pays

Inquiet pour la paix.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

MÈRE de 2 enfants, bilingue, à Saint-Boniface, désire garder des enfants chez moi commençant n'importe quel temps. Enfants de 2 - 5 ans temps plein ou demi temps. Dîner et goûter inclus. 231-2046
595-

LE JARDIN ST-LÉON envoie un **Gros Merci** à tous les gens qui nous ont appuyés cet été. C'est grâce à votre soutien continuel que le petit marché aux légumes frais a pu survivre et servir les gens du coin. Au revoir et à l'année prochaine. Lise Mulaire et Denis Remillard
598-

Recherche

CHERCHE dame d'âge mûr qui accepte d'habiter chez moi pour assurer la garde des enfants et la tenue de maison; francophone et catholique de préférence. Pour de plus amples renseignements, demandez Miguel au 287-8907
599-

RECHERCHONS du personnel pour préparer des déclarations d'impôts en février, mars et avril 1991, travail de jour. Pour information, composez le 237-7753
613-

À vendre

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123' x 154' Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434
335-

À VENDRE: Maison à deux niveaux, côte à côte, deux niveaux compris 1500 pieds carrés, 3 chambres à coucher, balcon de 6' x 25', garage attenant de 16' x 30', lot de 96' x 98'. 10 min. au sud de Winnipeg à Saint-Adolphe. 1-883-2173
590-

À VENDRE: L.T.D. Ford, 4 portes, servodirection, servofreins, nouveaux amortisseurs, bon état. Composez le 233-2316
604-

À VENDRE: bâtisse de la Caisse populaire de Sainte-Agathe-Aubigny Ltée. Grandeur 28' x 32' avec sous-sol sur un lot de rivière grandeur 72' x 218' situé sur le chemin Pembina Trail au centre du village de Sainte-Agathe Composez le 1-882-2345. Cyrille Durand, directeur
606-

À VENDRE: gilets tricotés à la machine, taille 1 an à 12 ans et 34 à 44 Couleurs et styles variés. Excellents cadeaux de Noël. Quantités limitées. Composez le 233-4017
611-

À VENDRE: divan et chaise, pupitre pour étudiant, en bon état. Composez le 233-7447
617-

À VENDRE: maison, 4 chambres à coucher, 179, rue Jarvis, bon revenu Loyer 485$. Dès le 1er janvier 1991 Prix parfait pour un premier achat ou investisseur. 28 000$ Contactez Nelson au 895-3952
615-

À VENDRE: maison de 3 chambres à coucher. Renovée, nouveau plancher nouvelle fournaise, bon sous-sol partiel, garage simple. Block 500, av Washington. Prix dans les mi-cinquante mille. Pour rendez-vous contactez Mark au 895-3952.
616-

À louer

FOYER CHEZ-NOUS, Saint-Boniface, app. simple et app. double à louer Contacter Lionel Robidoux au 233-7761 de 8h30 à 12h
430-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher dans une maison privée, rue Essex à Saint-Vital. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse 400$ par mois, services inclus. Non-fumeur(euse) seulement. Libre le 1er décembre. Composer le 233-6673 après 17h
607-

À LOUER: chambre meublée parès du Collège avec accès à la cuisine, laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. 525, rue Des Meurons Composer le 231-0224 après 14h
612-

À LOUER: Saint-Boniface, 282, rue Eugénie, près de l'hôpital, deux chambres à coucher, sous-sol complet. 437$/mois. 237-1162
608-

À LOUER: maison de 4 chambres à coucher, rue Bertrand à Saint-Boniface. Poêle et réfrigérateur. Stationnement 680$ par mois [illegible]. Appelez Mark au 895-3952
614-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher dans duplex rue Kitson. Libre le 1er décembre. 450$ par mois. Composez le 233-1069
610-

À LOUER: appartement, rue Notre Dame, 1 chambre à coucher, entrée privée, poêle, réfrigérateur. Disponible immédiatement. 300$ par mois, tous les services inclus. Composez le 233-8753
609-

Remerciement

Un merci à tous ceux qui sont venus me visiter durant mon séjour à l'hôpital Saint-Boniface. En particulier mon épouse, mes enfants et le Père Labossière. Merci au Dr Mabon et aux médecins et les gardes-malades de Saint-Boniface pour les bons soins.

À tous ceux qui se sont informés à mon égard, pour toutes les prières, les messes, les cartes, les fleurs, etc. Merci!

Albert Labossière

QUIZ

Souvenir d'un village



photo: Yves Chartrand

QUESTIONS

1. Où retrouve-t-on cette pierre tombale?

2. Quel personnage de la restauration rapide célèbre son centenaire en 1990?

3. Quelle est la particularité du village natal de René Lévesque?

4. D'où vient le nom Elliott dans Pierre-Elliott Trudeau?

5. Qui est propriétaire du Winnipeg Sun?

6. En quelle année et à quel endroit les enfants ont-ils commencé à recueillir des sous à l'Halloween pour l'Unicef?

7. A part Saint-Jean-Baptiste, quelle autre Caisse populaire du Manitoba fêtera ses 50 ans en 1991?

8. D'où vient l'expression de parler français «comme une vache espagnole»?

RÉPONSES

1. Dans un petit cimetière métis au parc historique national de Batoche en Saskatchewan. Malgré la résistance des hommes de Gabriel Dumont autour de ce petit village en 1885, Louis Riel décida de se rendre. Il fut jugé et pendu à Régina.

2. S'il avait été vivant, le colonel Harland Sanders aurait célébré son centenaire le 9 septembre dernier. Né dans la pauvreté de l'Indiana, le colonel Sanders a lancé son premier restaurant en 1929. C'est là qu'il perfectionna sa fameuse recette secrète de onze épices et fines herbes.

Après avoir vendu son empire en 1964, il a continué d'être l'ambassadeur du poulet frit à la Kentucky jusqu'à sa mort en 1980. Aujourd'hui, on compte 8 000 succursales dans 59 pays.

3. René Lévesque, chef du Parti québécois à compter de 1968 et premier ministre du Québec de 1976 jusqu'à sa retraite en 1985, est né à New Carlisle, un petit village anglophone de la Gaspésie.

4. Il s'agit du nom de fille de sa mère, Grace.

5. Quebecor, la compagnie de l'homme d'affaires Pierre Péladeau, détient depuis 1983 le quotidien manitobain fondé en 1980.

6. C'était en 1950 aux États-Unis. Une petite école du dimanche a recueilli 17$ pour les enfants démunis. Au Canada, 15 000$ ont été recueillis dès 1955.

7. La Caisse populaire de Saint-Adolphe aura également 50 ans le 31 janvier 1991.

8. Ce serait une déformation de l'expression «comme un Basque espagnol» qui veut dire qu'on parle mal le français.

Yves CHARTRAND

RECETTES

Des pains et de la pâtisserie maison

Pain sandwich au jambon et au fromage

Voici le mets idéal à servir aux athlètes de salon qui sont rassemblés pour le match à la télé. Servez-le aussi aux adolescents pour remplacer la traditionnelle pizza.

2 1/2 tasses de farine tout usage ou de farine non blanchie
1 c. à table de sucre granulé
1 c. à thé de sel à l'ail
1 sachet de levure instantanée
1 tasse d'eau
1 c. à table de beurre ou margarine
1 pqt (175 g) de jambon cuit tranché
1/4 lb de cheddar tranché
1 pqt (175 g) de salami tranché
2 c. à table de moutarde
1 poivron rouge ou vert coupé en fines lanières
1 blanc d'oeuf battu
Graines de sésame

Mettre de côté 1 tasse de farine. Mélanger ensemble le reste de la farine, le sucre, le sel à l'ail et la levure dans un grand bol. Chauffer l'eau et le beurre jussqu'à ce que le tout soit chaud au toucher (125°F). Incorporer le liquide chaud dans les ingrédients secs. Ajouter assez de la farine réservée pour faire une pâte molle qui ne colle pas au bol.

Placer sur une planche farinée; pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique, env. 8 min. Couvrir; laisser reposer 10 minutes à l'abri des courants d'air.



Le pain sandwich au jambon et au fromage peut remplacer la traditionnelle pizza.

Sur une plaque légèrement graissée, abaisser la pâte en rectangle de 14 x 10 po. Faire des couches de jambon, de fromage et de salami au centre sur toute la longueur de l'abaisse. Tartiner la moutarde sur le salami et parsemer du poivron. De chaque côté de la garniture, inciser la pâte, de la garniture jusqu'au bord, en bandes de 1 po de large. Rabattre les bandes en biais sur les garniture, en alternant les côtés. Couvrir; laisser lever au double du volume dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, env. 40 min.

Badigeonner le pain de blanc d'oeuf battu; parsemer de graines de sésame. Cuire au four à 400°F, 25 minutes ou jusqu'à ce que le pain soit cuit. Laisser refroidir légèrement avant de servir.

Donne 10 portions.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Téléphone: 235-1378

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de

Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-5178
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Manitoba)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS




Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Nos thérapeuthes:
Gilles Beaudry, Inge Kirkchoff
Leslie Malcolmson, Lyne St Pierre
Edmond Timmerman
Thérapie individuelle, de couple et familiale sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Gérald Schaubroeck, C.A	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134
ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

ASSUREURS

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC Tél. 257-4131
Adressez-vous à Maurice ou Émile

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


PIONEER LIFE
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS

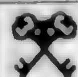



Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

Falcon Auto Leasing
(204) 254-4702
Nous pouvons vous procurer l'auto dont vous rêvez. Vous choisissez le modèle, nous l'achetons pour vous.
Pas de TPS (GST) à payer avant 1994 !

AGENTS D'IMMEUBLES


L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

Le Journal des jeunes

Volume 2, nº 5, Saint-Boniface (Manitoba)
du 9 au 22 novembre 1990 55¢

Editorial

Le Journal des détectives

Autant vous le dire tout de suite, on ne sait pas, nous, au Journal des jeunes, qui s'est amusé à tracer des cercles mystérieux dans des champs de blé au Manitoba et en Sasktachewan.

Ce qu'on peut vous dire, par contre, c'est que la liste des suspects s'est beaucoup allongée depuis la publication de notre dossier sur cette question le 12 octobre dernier.

Plus de deux-cents d'entre vous nous ont en effet écrit pour nous proposer leurs explications sur cet étrange phénomène.

Les avis sont très partagés, comme vous pourrez en juger en lisant les quelques lettres que nous avons publiées en page 3. Merci à tous ceux qui nous ont écrit et félicitations pour les efforts d'imagination.

Au fait, nous avons reçu pour la première fois des lettres de lecteurs de la Nouvelle-Écosse. Il est vrai que Le Journal des jeunes a maintenant des abonnés dans toutes les provinces et territoires du Canada. Et ça, c'est encore plus extraordinaire que des cercles dans des champs de blé!

Laurent GIMENEZ

Sommaire

2 Le monde
- Les Géorgiens votent pour l'indépendance.
- Le ciel et les armes contre le Soudan.
- L'espace a besoin d'un petit nettoyage.
- Comment lire la radio en écoutant le journal.

2 Le Canada
- Immigrants: on ouvre les portes.
- Le génie du clavier d'ordinateur.

3 Dossier
- L'opinion des jeunes détectives sur les cercles mystérieux.

4 Détente
- À vous de choisir.
- Histoire mystère.
- Mlle Alapage.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

Pluies acides: ça s'éclaircit!

Le Congrès des Etats-Unis (les députés) vient d'adopter une nouvelle loi sur la pureté de l'air qui aidera beaucoup à diminuer les pluies acides dans l'est du Canada.

Les pluies acides sont causées par l'anhydride sulfureux, un produit chimique qui se transforme en acide au contact de l'eau. Une grande quantité d'anhydride sulfureux est produite par les usines situées au nord-est des États-Unis, une région très industrialisée.



Photo: Presse canadienne

La nouvelle loi anti-pollution est une bonne nouvelle pour les pêcheurs, comme le président américain George Bush (à gauche) et le premier ministre canadien Brian Mulroney.

Les anhydrides sulfureux remontent jusqu'au Canada, se transforment en nuages puis en pluies acides qui détruisent les forêts et polluent les lacs et les rivières.

La loi prévoit de réduire d'au moins 10 millions de tonnes d'ici l'an 2 000 la quantité d'anhydride sulfureux produite chaque année aux États-Unis par les voitures et les usines.

Pour cela, les usines devront s'équiper de filtres et les conducteurs de voitures seront encouragés à utiliser du carburant moins polluant.

Carte: Gilbert Painchaud

ONTARIO: des rivières polluées

De grosses quantités de produits chimiques dangereux, comme le plomd, le cyanure, l'arsenic et le mercure, se sont déversés par accident dans la rivière Montréal, en Ontario.

Ces produits proviennent d'une ancienne mine d'or fermée depuis 1954. Ils étaient contenus dans une grande cuve d'eau qui a débordé le 18 octobre à la suite de très fortes pluies.

La pollution de la rivière Montréal menace non seulement la vie des poissons et des plantes qui vivent dans l'eau, mais aussi la santé des habitants de la région.



ARCTIQUE: des bélougas empoisonnés



Une certaine quantité de mercure et de cadmium, deux produits chimiques qui peuvent être dangereux pour la santé humaine, a été retrouvée dans le corps de bélougas et de narvals dans l'océan Arctique.

Cette découverte est inquiétante car les Inuit qui vivent dans la baie d'Hudson mangent régulièrement la viande de ces animaux. C'est aussi une surprise car on pensait jusqu'à présent que l'eau de l'Arctique était relativement peu polluée.

L'actualité dans le MONDE

EN BREF

Etats-Unis

Requin à l'examen

Des scientifiques américains ont eu la chance de pouvoir étudier et filmer pour la première fois un spécimen de requin très rare. Cette race de requins gigantesques a été découverte il y a 14 ans.

Chine

Une récolte record

La récolte de grains, de pommes de terre et de haricots a été tellement bonne cette année en Chine qu'on ne trouve plus de place pour l'entreposer. Il a fallu mettre du grain dans les salles de cinéma pour éviter qu'il pourrisse à l'extérieur.

Grande-Bretagne

Un anniversaire coûteux

Le sultan du Brunéi, un minuscule pays d'Asie, n'a pas hésité à dépenser plus d'un million de dollars pour célébrer l'anniversaire de son neveu à Londres. On avait notamment reconstitué le quartier général des Teenage Mutant Ninja Turtles.

Les Géorgiens pour l'indépendance

La Géorgie va-t-elle quitter l'Union soviétique pour devenir un pays indépendant? C'est en tout cas l'objectif du nouveau gouvernement géorgien.

Les partis indépendantistes ont en effet gagné les élections qui se sont déroulées il y a quelques semaines en Géorgie, une des 15 républiques qui forment l'URSS (Union des républiques socialistes soviétiques).

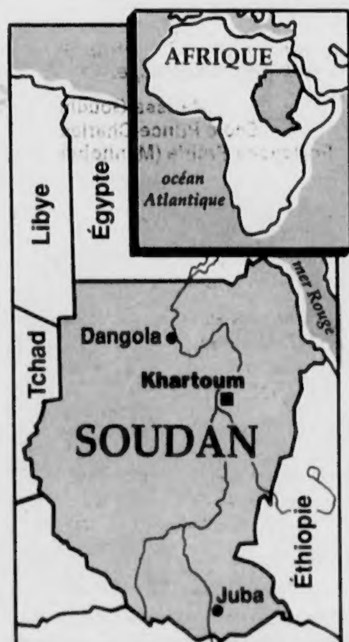
Au même moment, des bagarres ont éclaté entre les différents peuples qui vivent en Moldavie, une autre républiques de l'URSS. Des Moldaves d'origine roumaine ont attaqué des Moldaves d'origine turque qui avaient organisé des élections pour constituer leur propre petite république turque à l'intérieur de la Moldavie.



Carte: Gilbert Painchaud

La Géorgie fait partie de l'URSS depuis 1936 et la Moldavie depuis 1940.

Le ciel contre le Soudan



Carte: Gilbert Painchaud

Le gouvernement du Soudan, le plus vaste pays d'Afrique, a fait appel à l'aide internationale pour sauver cinq à six millions de Soudanais menacés par la famine.

Une aide d'urgence de 75 000 tonnes de nourriture a été demandée rien que pour le mois de novembre. La famine au Soudan est due à deux causes principales:

1) Le manque de pluie qui a frappé le pays durant les mois d'août et septembre;

2) La guerre civile qui existe dans le sud du pays depuis huit ans, et qui oppose une partie des habitants au gouvernement central situé à Khartoum, la capitale.

Cette guerre désorganise l'économie et empêche le transport de la nourriture vers les populations.

L'espace a besoin d'un petit nettoyage

Selon un rapport du Congrès des États-Unis (le Parlement américain), les vols spaciaux risquent de devenir de plus en plus dangereux à cause de tous les détritus qui flottent dans l'espace.

Les Américains on déjà repéré près de 7 000 objets plus gros qu'une balle de base-ball et d'origine terrestre, qui se promènent au milieu des étoiles.

Ces objets tournent autour de la Terre à une telle vitesse (10 kilomètres/seconde en moyenne) que le plus petit d'entre eux pourrait causer autant de dégâts qu'une balle de fusil.

L'actualité au CANADA

EN BREF

Canada

Gendarmes à tresse

Les responsables de la Gendarmerie canadienne ont décidé d'autoriser les gendarmes autochtones à garder leur traditionnelle tresse de cheveux même lorsqu'ils portent l'uniforme.

Alberta

Les bisons épargnés

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il empêchera le massacre des 4 000 bisons malades du park Wood Buffalo. Des fermiers avaient réclamé l'élimination des bisons pour éviter qu'ils transmettent à leurs vaches la brucellose et la tuberculose, deux maladies graves.

Canada

On manque de profs

La Fédération des enseignants canadiens annonce un manque de professeurs dans les écoles au cours des 10 prochaines années, surtout en Colombie-Britannique et en Ontario.

Immigrants: on ouvre

Le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter le nombre d'étrangers autorisés chaque année à venir travailler et vivre au Canada.



Le nombre de nouveaux immigrants passera de 175 000 cette année à 250 000 à partir de l'année prochaine et jusqu'en 1995. Selon le gouvernement, l'augmentation du nombre d'étrangers présente deux avantages pour le Canada:



Photo: Presse canadienne

Nouveaux Canadiens, nouveaux chapeaux!

1) Les démographes (spécialistes de la population) estiment que le nombre d'habitants au Canada va commencer à baisser à partir de l'an 2 000 parce que les Canadiens n'ont pas assez d'enfants. On espère donc que l'arrivée de nouveaux immigrants freinera cette tendance à la baisse.

2) Plusieurs études montrent que les travailleurs immigrés rapportent de l'argent au Canada et favorisent l'économie (beaucoup d'entre eux créent leur propre entreprise).

A l'heure actuelle, 70% des immigrants viennent d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il y a 30 ans, par contre, la majorité des immigrants (80%) venaient d'Europe.

Tony, le génie du clavier

A 5 ans, il apprenait tout seul à lire et à écrire. A 11 ans, il s'inscrivait à l'université. Aujourd'hui, à 18 ans, Tony Lai vient d'obtenir son doctorat en informatique (le plus haut grade universitaire).

Selon ses professeur de l'Université de Waterloo, en Ontario, il se peut même que Tony Lai soit le plus jeune docteur au monde. En tout cas, il n'est pas le premier: d'après le Livre Guiness des records, un doctorat universitaire a été attribué en 1814 à un jeune Allemand de 12 ans.



Photo: Presse canadienne

Un peu grand, même pour Tony Lai!

Comment lire la radio



Photo: Presse canadienne

Le monde et le Canada à portée d'oreilles.

Un service de lecture des journaux à la radio, en français et en anglais, sera mis à la disposition des aveugles et des personnes qui ne savent pas lire dès la fin du mois de novembre.

Tous les Canadiens abonnés au câble ou équipés d'antennes satellites pourront recevoir gratuitement ce service, qui existe déjà depuis cinq ans au Québec.

La lecture des articles, tirés de différents journaux et magazines, se déroulera 24 heures sur 24.

Novembre 1990

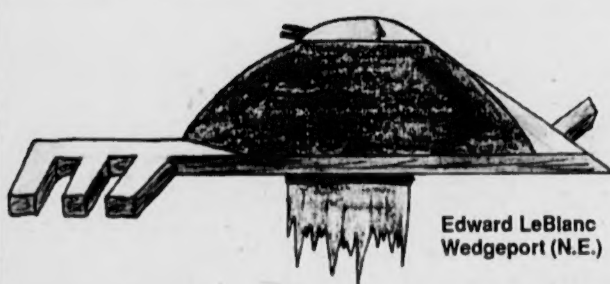
Des centaines de détectives en herbe d'un peu partout au Canada ont répondu à la question que nous posions le 12 octobre:

«À votre avis, quels sont les auteurs des cercles mystérieux qui sont apparus dans des champs de blé en Saskatchewan et au Manitoba?»

La majorité des lettres reçues accusent les extraterrestes. Quant aux autres suspects, cela va des insectes aux météorites, en passant par le beurre d'arachides.

DOSSIER

Cercles mystérieux



Edward LeBlanc
Wedgeport (N.E.)

Qui a tracé les cercles dans les champs?

L'opinion de 20 détectives

Suspects n°1: des extraterrestres

Des Luniens

Il y a cinq petits extraterrestres de la lune. Ils sont invisibles, alors on peut pas donner une bonne description. Tu peux juste voir les yeux. Je ne peux pas comprendre pourquoi ils ont choisi notre planète. Il y a beaucoup d'autres planètes avec personne dessus. Alors ils pourraient avoir la planète tout seule.

Amy Voss
École Tuxedo Park
Winnipeg (Manitoba)

Des envahisseurs

Ce sont des extraterrestres qui examinent la Terre pour pouvoir l'envahir dans 5 ans.

Vince Dufresne
Institut collégial St-Paul
Élie (Manitoba)

J'ai vu les cercles

J'ai vu les cercles près de Saint-François-Xavier et je suis certaine que ce sont des ovnis qui les ont faits.

Ginette Leclerc
Institut collégial St-Paul
Élie (Manitoba)

Blé combustible

Je pense que les cercles mytérieux sont causés par des extraterrestres parce que les autres suspects sont assez impossibles. Peut-être que le blé est une sorte de combustible pour la soucoupe.

Marissa Goudie
École Prince-Charles
Portage-la-Prairie (Manitoba)







Nicole Burton
Winnipeg (Man.)

Extraterrestres? Peut-être

Je crois que les cercles mystérieux dans des champs de blé ou de maïs sont faits par des extraterrestres. Il y a des gens qui croient que c'est des farceurs; mais comment est-ce qu'ils peuvent construire des cercles parfaitement ronds de quinze à vingt mètres de diamètre dans une seule nuit?

Des minitornades sont aussi une bonne possibilité, mais elles ne peuvent pas faire des cercles à l'intérieur d'un cercle, et des bras qui ressemblent à des clefs au côté.

Peut-être que c'est vraiment des extraterrestres qui visitent nos champs les soirs. Des milliers de personnes ont vu des ovnis. Comment peut-on dire qu'on est les seuls dans cet univers?

On ne saura peut-être jamais qui ou quoi fait ces cercles mystérieux. Mais il ne faut pas ignorer la possibilité d'extraterrestres.

Jean-Claude Saulnier
École Wedgeport
(Nouvelle-Écosse)

Ovnis à gaz

Je pense que c'est des ovnis qui lâchent beaucoup de gaz en atterrissant.

Paul Duclos
École Lavallée
Winnipeg (Manitoba)

Suspect n°2: la nature

Logique

Je pense que la réponse la plus logique est celle des minitornades ou twisters de poussière. Je ne crois pas aux ovnis avant que j'en vois un. Et je ne pense pas que c'est des farces parce qu'il n'y a pas de traces. Et comment est-ce qu'ils feraient des cercles parfaits?

Nick Houle
École Letellier
Manitoba

Des insectes

Les insectes viennent la nuit pour manger le blé. Ils mangent juste le bon blé et laissent le blé pourri. C'est comme ça que ça forme un dessin.

Stéphane Bohémier
École Lavallée
Winnipeg (Manitoba)

Dieu

Dieu a utilisé sa clé, mais le porte-clés a brisé et une partie est tombée avec une clé. Un ange invisible est venu et l'a ramassée.

Dallas Ludwick
École Tuxedo Park
Winnipeg (Manitoba)

Du beurre d'arachides

Les tasses de beurre d'arachides de Reese sont tombées du ciel et elles ont fait des cercles sur la Terre. Des extraterrestres habitent dans les tasses. Ils viennent pour voir la terre et les personnes. J'ai quand même des doutes parce que le chocolat fond avec la chaleur du soleil.

Leanne Fernando
École Tuxedo Park
Winnipeg (Manitoba)

Des météorites

Je pense que c'est des météorites. Elles tombent de l'espace comme des étoiles filantes et elles font des cratères. Après qu'elles touchent la terre, elles se désintègrent.

Regan DeLeeuw
École Tuxedo Park
Winnipeg (Manitoba)

Des gaz

Je pense que des gaz dans la terre viennent à la surface et détruisent le blé.

Ian Schillberg
École Springfield Heights
Winnipeg (Manitoba)

La gelée

Je pense que c'est une gelée qui gèle en certaines places, puis les plantes de blé tombent en forme de cercles, puis elles recommencent à pousser.

Brandon Campbell
École Prince-Charles
Portage-la-Prairie (Manitoba)

Yvette Pothier
Wedgeport (N.E.)



La pollution

Selon les scientifiques, la fumée qui vient des bâtiments en ville se lève vers le ciel et se transforme en nuages.

Mais nous ne sommes pas certain que toute la fumée et ces produits chimiques restent dans le ciel et s'évaporent. Ça se pourrait qu'en tant que la terre bouge, cette fumée pourrait commencer à descendre, à cause des produits chimiques.

Karine Collet
École Lavallée
Winnipeg (Manitoba)

Suspects n°3: des farceurs

Des farces

Moi, je pense que c'est des farces organisées par les médias ou les fermiers. Comment? Ils pourraient mettre un grand cercle en métal dans le champ, prendre un gros rouleau et rouler le blé et partir.

Robert Houle
École Letellier
Manitoba

Un rouli-roulant volant

Moi, je pense que les farceurs ont des aspirateurs avec un silencieux qui aspirent et expirent parfaitement le blé qui forme ce cercle. Ils ne se font pas prendre parce qu'ils ont inventé un rouli-roulant volant.

David Bonin
École Lavallée
Winnipeg (Manitoba)

Des fermiers

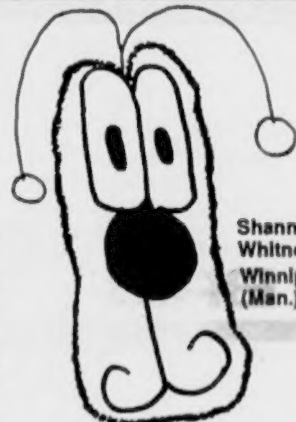
Je pense que les fermiers veulent de l'attention. Ils vont dans un champ de blé avec des tracteurs et coupent des formes mystérieuses.

Renée Rocan
École Lavallée
Winnipeg (Manitoba)

Les nazis

Je pense que c'est les nazis qui font les cercles, parce qu'il y a des svastikas au milieu de quelques cercles.

Kent Olafson
École Tuxedo Park
Winnipeg (Manitoba)



Shannon Whitney
Winnipeg (Man.)

Avec un hélicoptère

Je pense à un hélicoptère avec plusieurs personnes. Les personnes descendent de l'hélicoptère et font les cercles, puis remontent dans l'hélicoptère et partent.

Sheldon Lepine
Institut collégial St-Paul
Élie (Manitoba)

Un professeur

Moi, je pense que c'est un professeur d'école qui, chaque soir, apporte ses élèves aux champs et les force à faire un cercle dans le champ. Je pense que c'est comme ça parce qu'un soir on m'a obligée d'aller à un champ près de Winnipeg où j'ai dû travailler pour former un cercle parfait.

Brigitte Jounot
École Lavallée
Winnipeg (Manitoba)

La page détente

À vous de choisir

1. Le village de Memramcook se trouve:

- ❑ au Manitoba
- ❑ au Nouveau-Brunswick
- ❑ dans les Territoires du Nord-Ouest

2. Red Deer est une ville en:

- ❑ Alberta
- ❑ Ontario
- ❑ Nouvelle-Écosse

3. Le village de Snowflake se trouve:

- ❑ au Manitoba
- ❑ au Nouveau-Brunswick
- ❑ dans les Territoires du Nord-Ouest

4. Kitimat est une ville en:

- ❑ Colombie-Britannique
- ❑ Alberta
- ❑ Saskatchewan

5. Miami est un village au:

- ❑ Manitoba
- ❑ Yukon
- ❑ Québec


Photo: Presse canadienne

La ville de Windsor, à la frontière canado-américaine.

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

6. La ville de Gander se trouve:

- ❑ dans l'Ile du Prince-Édouard
- ❑ en Alberta
- ❑ à Terre-Neuve

7. London est une ville en:

- ❑ Ontario
- ❑ Saskatchewan
- ❑ Colombie-Britannique

8. Kamloops est une ville en:

- ❑ Colombie-Britannique
- ❑ Saskatchewan
- ❑ Ontario

9. Holland est un village au:

- ❑ Québec
- ❑ Manitoba
- ❑ Nouveau-Brunswick

10. Willow Bunch est un village en:

- ❑ Alberta
- ❑ Saskatchewan
- ❑ Ontario

Histoire-mystère

Les voyageurs «menteurs»

Lors d'un cours de géographie, Madame Deboncoeur encourage les élèves qui ont fait des voyages à en parler. Daniel commence: «J'ai fait un voyage pour voir mes cousins acadiens au Nouveau-Brunswick, à Antigonish. On a voyagé partout dans la province et j'ai vu comment on fait de la pêche aux homards. J'ai appris à aimer toutes sortes de fruits de mer, surtout les pétoncles et les crevettes.»

Mathieu annonce qu'il a beaucoup aimé son aventure en radeau dans le Grand Canyon. «C'est vrai que c'est dangereux. Il y a des expéditions de canoteurs qui se sont perdues dans ce canyon et n'ont jamais été retrouvées. L'érosion est aussi un grave problème. Ma descente des rapides en radeau a quand même été l'expérience la plus excitante de ma vie.»

Jonathan, lui, dit qu'il est allé un peu plus loin que les autres élèves. «Il y a deux ans, j'ai fait une tournée de trois pays pour étudier pendant un mois la langue propre à chacun de ces pays.» Il explique que c'était un programme spécial pour des jeunes étudiants qui s'intéressaient aux langues étrangères. «Quels pays as-tu visité?», lui demande Madame Deboncoeur. Jonathan dit qu'il est allé suivre un cours de danois au Danemark, un cours de portuguais au Portugal et finalement un cours d'espagnol au Brésil. Il conclut en affirmant: «De ces trois pays, celui que j'ai aimé le mieux est le Brésil.» Les autres élèves trouvent que Jonathan a eu de la chance de pouvoir visiter tant de pays à un si jeune âge.«Moi aussi j'ai voyagé très loin», annonce Brigitte. Quand j'avais 12 ans, j'ai passé plus de 20 heures en avion pour me rendre en Australie à partir de Winnipeg. Je suis allée de Winnipeg à Vancouver, de Vancouver à Los Angeles, de Los Angeles à Hawaii et de Hawaii en Australie. On s'est arrêté à Honolulu pour plusieurs jours. J'ai appris à grimper très haut pour aider à cueillir différents fruits exotiques. Un jour c'était les noix de coco et l'autre jour, j'ai grimpé pour cueillir les ananas.»

«À quel temps de l'année as-tu voyagé?», demande Madame Deboncoeur.

«Au mois d'août, Madame. Notre famille allait vivre en Australie pour un an et on est arrivé à temps pour commencer l'année scolaire en septembre.»

Madame Deboncoeur réfléchit et annonce à la classe: «Bon, les élèves, vous avez entendu quatre histoires de voyage. Deux de ces voyages ont l'air vrais. Deux des récits sont des voyages plutôt imaginaires, je crois. Pouvez-vous me dire lesquels ne sont pas vrais et pourquoi?

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte-Bartel
Pierre Lavoie









Novembre 1990

Réponses

À vous de choisir

1. Nouveau-Brunswick; 2. Alberta; 3. Manitoba; 4. Colombie-Britannique; 5. Manitoba; 6. Terre-Neuve; 7. Ontario; 8. Colombie-Britannique; 9. Manitoba; 10. Saskatchewan.

Histoire-mystère

Le voyage de Jonathan. Son erreur: La langue du Brésil est le portuguais et non l'espagnol. Le voyage de Brigitte. Ses deux erreurs: 1) On ne grimpe pas pour cueillir les ananas car ils poussent tout près du sol. 2) En Australie, on commence l'année scolaire en janvier.